BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE. . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675 EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 34 — EDMONTON, JEUDI, 11 JUIN 1914 — FONDE EN 1905.

DES JOURNEES INOUBLIABLES!...

TROISIEME CONVENTION ANNUELLE DES CANADIENS-FRANCAIS D'ALBERTA

S. G. Mgr Legal, M. l'abbé Damours et M. l'abbé Brosseau prononcent d'éloquents discours à la séance d'ouverture

Un renouveau de la langue française dans la province d'Alberta

La Troisième Convention Annuelle des Canadiens-français d'Alberta marque une date nouvelle dans les annales de la lutte pour le français au Nord-Ouest canadien.

Ouverte lundi dernier en présence d'une foule nombreuse, cette convention a suscité un enthousiasme grandissant durant les journées de mardi et de mercredi et il n'est pas exagéré de dire que le succès obtenu fut au moins égal à celui des journées brillantes de mai 1912 et juin 1913.

Pour l'obsrvateur attentif, la Convention qui vient de se clore a une importance beaucoup plus grande que ses devancières: Personne ne songera a nier, en effet, que par le ton général des discours, la précision des travaux, la tactique nouvelle de la campagne entreprise pour la reconnaissance des droits de l'enseignement du français, cette Convention n'ait indiqué que nous entrions dans une phase nouvelle de la lutte.

La Troisième Convention a précisé l'oeuvre dont les bases ont été jetées il y a deux ans et consolidées l'an dernier: envisagée à ce point de vue elle est destinée à exercer une influence considérable sur nos travaux futurs.

SEANCE D'OUVERTURE

Dès sept heures et demie la salle des fêtes de l'Ecole Séparée de la Troisième rue commençait à s'emplir et à huit heures on eut difficilement trouvé un siège vacant. A ce moment le coup d'oeil était vraiment superbe et bien fait pour reconforter tous les coeurs.

La salle était superbement décorée d'oriflammes et de tentures tricolores entourant de grandes banderoles où l'on lisait: "C'est notre doux parler qui nous conserve frères." "Défendons nos institutions, notre langue et nos droits," "Vive la Canadienne," etc. De gracieuses jeunes filles circulaient dans les groupes distribuant des insignes tricolores, et, dans l'attente d'applaudir aux éloquentes paroles des orateurs, la plus joyeuse animation régnait. On devinait partout la joie patriotique de se réunir, de se compter, de prendre conscience de ses forces pour la lutte infatigable en faveur des droits de notre langue.

A huit heures et quart la scène est envahie par un charmant essaim de jeunes filles qui, sous la direction de M. Roy Royal, entonnent notre hymne "O Canada," que toute l'assistance écoute debout et dont elle reprend le refrain. Le moment est émotionnant. Une longue acclamation salue notre chant national, puis le Comité directeur de la Société du Parler Français prend alors place sur l'estrade.

Nous remarquons aux fauteuils des invités d'honneur Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Edmonton, ayant à sa droite l'hon. M. Turgeon, procureur de la Saskatchewan, et à sa gauche M. l'abbé Damours, rédacteur en chef de "L'Action Sociale," délégué officiel du Comité Permanent du Congrès de la Langue Française de Québec; M. l'abbé Brosseau, chapelain du Collège du Mont St-Louis, délégué de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal; M. le Dr Lachance, maire de St-Boniface; M. l'abbé Lamy, directeur des "Cloches de St-Boniface," représentant Sa Grandeur Mgr l'Archevêque du Manitoba; le R. P. L. A. Nolin, M. A. Potvin, délégué de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface; M. l'abbé Benoit, délégué de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan; le R. P. Morice, O.M.I., Clifford Ryley, etc., etc

Entourant nos hôtes, nous remarquons encore un grand nombre de membres du clergé provincial et l'élite de nos compatriotes: les RR. PP. Hudon, recteur du collège, Lemarchand, Martin, Denis, François, Boutin, supérieur du séminaire, MM. Côté, Boudreau, députés ainsi qu'un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Sur l'estrade, le président d'honneur, l'hon. P. E. Lessard, est entouré du président actif, l'hon. M. Gariépy, de M Lucien Dubuc, de MM. Lefort, Bélanger, Tremblay, Auger et Giroux.

Discours de bienvenue

Le premier orateur de la soirée fut l'hon. P. Ed. Lessard, chargé de prononcer le discours de bienvenue. Nous donnons plus loin le texte de l'allocution prononcée par le président d'honneur.

Ce discours fut ponctué à diverses reprises d'applaudissements vigoureux, notamment lorsque l'hon. M. Lessard paya un juste tribut d'éloge aux RR. PP. Jésuites et aux RR. PP. Oblats. Les noms des divers invités d'honneur furent salués de longues acclamations.

Lorsque les applaudissements soulevés par ce discours se sont calmés, l'hon. W. Gariépy déclare la Convention officiellement ouverte et invite immédiatement Sa Grandeur Mgr Legal à prendre la parole.

Discours de Monseigneur Legal

Malgré que le président d'honneur ait déjà souhaité la bienvenue à tous, Mgr l'Archevêque veut ajouter quelques mots pour dire plus spécialement combien il est heureux de saluer à Edmonton M. l'abbé Damours, rédacteur en chef de "L'Action Sociale." Monseigneur fait l'éloge du journal de M. l'abbé Damours auquel, dit-il, le Canada catholique est redevable en partie de l'honneur qui vient de lui être fait par Sa Sainteté en créant son fondateur Mgr l'archevêque de Québec; l'Eminentissime Cardinal Bégin.

Mgr Legal regrette l'absence de Mgr Langevin, qui a délégué pour le représenter le rédacteur des "Cloches de St-Boniface. "Tous eussent été heureux, déclare Sa Grandeur, de saluer la "Grosse Cloche," celle qui sonne le patriotisme vibrant!" — Applaudissements prolongés.

Après cette exorde Mgr Legal aborde franchement le sujet de son discours, et rappelle que l'on ne doit pas oublier le but de la Troisième Convention d'Alberta.

Ce but est triple, il tend à la préservation, au maintien et à l'expansion de la langue française. Monseigneur trouve des expressions saisissantes pour rappeler ce que nous devons à notre cher Parler Français. Il semblerait que nous ayons toute liberté d'employer dans ce pays la langue que nous désirons. Seuls les esprits superficiels peuvent prétendre cela. En réalité les éléments de tout genre exercent une poussée en sens contraire. L'influence du milieu, toujours extrêmement puissante, constitue un danger permanent. Il faut réagir par tous les moyens en notre pouvoir et employer le français dans toutes les occasions où cela nous est possible.

L'article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord déclare que le Français est langue officielle au Parlement Fédéral, au Parlement de Québec, et devant les tribunaux. Eh bien pourquoi, par exemple, lorsque nous allons devant les tribunaux, n'y employons-nous pas le français! On ne doit pas s'occuper de la perturbation que cela peut jeter dans les habitudes prises. C'est notre droit, c'est là tout ce qu'il nous suffit de savoir.

Le Ministre de l'Instruction Publique d'Alberta a reconnu lui-même que le Français a en Alberta des droits constitutionnels, pourquoi alors n'en ferions-nous pas l'usage qu'il nous convient.

Mgr l'Archevêque déclare que notre système d'enseignement en Alberta est supérieur à celui du Manitoba et à celui d'Ontario. Profitons donc de nos avantages jusqu'à la limite de la loi, et si nous voulons obtenir plus, demandons-le.

La présence aux gouvernements du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta des honorables Bernier, Turgeon et Gariépy, indique que l'on reconnaît partiellement les droits de la minorité canadienne-française. La reconnaissance de ces droits démontrent leur légitimité. Réclamons avec vigueur; notre insistance et le talent de nos ministres de langue française seront deux leviers puissants pour arriver à nos fins.

Mgr Legal demande que nous nous entendions parfaitement nous-mêmes pour ce qui concerne l'enseignement du cours primaire en français, qui est toléré par la loi. Tout différent existant à ce sujet entre nous, nous cause un préjudice considérable vis-à-vis du Département de l'Education. Nous devons en outre nous faire un devoir impérieux de subvenir à l'entretien des écoles séparées en exigeant que nos taxes scolaires soient versées au fonds des écoles séparées.

Notre seule planche de salut pour assurer la survivance de notre groupe national consiste dans le nombre des nôtres qui doit s'accroître sans cesse. C'est donc vers la colonisation française que doivent tendre tous nos efforts. Mgr l'Archevêque expose les efforts faits par le clergé d'Alberta dans ce sens. Nous avons en ce moment trois prêtres dévoués qui s'occupent de coloniser les fertiles territoires encore libres du nord et de l'est d'Edmonton. Si nous parvenons à fonder dans ces régions de solides paroisses canadiennes-françaises, notre avenir est assuré, car la population canadienne-française se double tous les 26 ans.

Mais ce que nous voulons par-dessus tout, ce sont des cultivateurs qui puissent s'emparer du sol, car c'est dans l'agriculture qu'est le salut de notre race.

Monseigneur parle, en terminant, de l'oeuvre des missions qu'il vient de fonder pour venir en aide aux paroisses nouvelles en leur fournissant des prêtres et les moyens matériels de construire leurs églises, leurs presbytères et leurs écoles. En une envolée oratoire éloquente Sa Grandeur fait le tableau des rives du St-Laurent enguirlandés de parcisses prospères, ou chaque hameau est fier de son église et de ses écoles et demande pourquoi ctte floraison merveilleuse n'aurait pas son pendant en Alberta, sur ls rives de ses cours d'eau rapides et de ses beaux lacs.

Ainsi serait réalisé plus complètement le rêve de Jacques Cartier de créer en Amérique une Nouvelle France qui elle serait la fille cadette de l'Eglise. — Vifs applaudissements.

M. l'abbé Damours

M. l'abbé Damours, invité à prendre la parole après Sa Grandeur, se déclare très ému de la réception si cordiale qui lui a été faite, et il est confus des paroles trop élogieuses que Mgr l'Archevêque a eu pour lui. Il est infiniment doux, dit-il, de sentir, à des milliers de milles du vieux Québec des coeurs français battre avec tant de sincérité et d'émotion aux belles paroles qui viennent d'être prononcées ce soir.

M. l'abbé Damours est reconnaissant à Sa Grandeur et au Président d'Honneur d'avoir rappelé le souvenir de S. E. le Cardinal Bégin et il dit combien à Québec on s'est réjoui de cet honneur imprévu que fut l'élévation au cardinalat de Mgr Bégin; non seulement par ce qu'il venait de combler les voeux de la population de Québec, mais aussi par ce que cette marque distinctive allait donner un nouveau lustre à la population canadienne-française du Canada tout entier.

L'orateur a des paroles élogieuses pour la vaillance avec laquelle le groupe d'Alberta proclame son droit à la vie, et qui est une leçon admirable d'énergie pour le Québec trois fois séculaire, plus riche de souvenirs que l'Alberta mais moins riche d'avenir.

La Société du Parler Français de Québec est fière de constater vers quels progrès chemine son rameau d'Alberta.

M. l'abbé Damours rend hommage au R. P. Hudon, qui, dit-il, prit au Congrès de Québec, en 1912, une part que l'on n'a pas oubliée encore dans les cercles de la vieille province. L'orateur fait un magnifique éloge de la langue française qui, elle seule, exprime ce qu'il y a de plus noble dans l'âme.

UNE HEUREUSE NOUVELLE

Le Ministre de l'Instruction d'Alberta reconnait officiellement la validité, pour notre province, des diplômes d'enseignement de la Province de Québec.

"...Je suis heureux de vous annoncer qu'au cours d'une entrevue que j'ai eue dernièrement "avec l'hon. M. Boyle, ministre de l'Instruction Publique de la province d'Alberta, ce dernier a "déclaré formellement qu'il reconnaissait dorénavant en Alberta la validité des diplômes d'enseignement délivrés aux instituteurs et aux institutrices par les institutions académiques de la "province de Québec. Les seules conditions imposées sont les suivantes: Les instituteurs et "institutrices de Québec désireux de venir enseigner en Alberta devront passer à Montréal un "examen rudimentaire démontrant qu'ils peuvent enseigner la langue anglaise et ils devront "faire un séjour de cinq semaines dans une école normale d'Alberta. Sous ces conditions les di-"plômes de Québec auront la valeur de diplômes définitifs pour la province d'Alberta..."

(Déclaration de Sa Grandeur Mgr Legal au banquet du 10 juin 1914).

Société du Parler Français d'Alberta

Nouveau Bureau de Direction pour l'année 1914-15

Patron: S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton.
Président d'honneur: Hon. W. Gariépy.

Membres du Comité d'Honneur:

Hon. P. Ed. Lessard, MM. Miquelon, V. Raby, R. P. Mérer, R. P. Hudon.

Comité actif:

Président: M. Lucien Dubuc,
Vice-présidents: MM. J. L. Côté L. A. Giroux et C. H. Bélanger.
Secrétaire: M. Ernest Bilodeau.
Trésorier: M. Alex. Lefort.
Conseillers: MM. Brière, A. Boileau, D. Moreau, I. Tremblay, Gaucher et Dr Boulanger.
Auditeurs: MM. J. T. LaBissonnière et Itzweire.

CE QUE NOUS DEMANDONS

Une injustice criante c'est de nous imposer des livres d'histoire protestants; nous voulons des livres d'histoire catholiques.

Nous sommes d'autant plus forts pour faire entendre bien haut cette revendication, que les protestants, eux-mêmes, reconnaissent que la vérité historique se trouve dans les livres écrits par des auteurs catholiques.

Ce que nous voulons aussi c'est plus de facilité pour l'échange des diplômes d'enseignement entre l'Alberta et Québec. Nous comprenons que l'on doive exiger des instituteurs venant de Québec pour enseigner en Alberta une connaissance suffisante de la langue anglaise. Mais imposer une autre condition pour cet échange, c'est nous infliger, c'est infliger à la province de Québec un outrage blessant!

QUEBEC, MONTREAL, ST-BONIFACE ET REGINA SONT REPRESENTES

La province de Québec et le Manitoba suivent avec intérêt la lutte entreprise en Alberta pour le maintien du français

L'excellence de nos conventions annuelles est démontrée par les orateurs

Le miracle des temps modernes, c'est la lutte invincible, inlassable, partout où bat un coeur français, où prie une âme française, où travaillent des mains françaises, où pense un cerveau français, pour conserver et notre foi et notre langue et nos traditions!

Pour conserver leur langue, qui depuis trois siècles fait avancer avec l'évangile le drapeau de la civilisation, les Canadiens-français sont prêts à tous les sacrifices.

La langue française est le produit de deux civilisations, la civilisation gréco-latine et la civilisation gallo-romaine; elle réunit toute la clarté de la Grèce, les nuances de l'Attique, et la précisions du verbe latin; c'est la merveille la plus pure que nous aient léguée les siècles. C'est la langue dans laquelle montent à Dieu les plus ferventes prières.

En Europe, avec la langue française on peut aller partout, toujours assuré de retrouver son usage dans les milieux les plus cultivés. Il n'est pas un Anglais distingué qui ne tienne à honneur de parler cette langue avec pureté, et le Duc de Connaught parle le français avec une grande pureté tandis que le Premier-Ministre du Canada, l'hon. M. Borden, connait si bien notre littérature qu'il sait citer à propos un vers de Racine ou de Corneille.

M. l'abbé Damours retrace le rôle important joué par la langue française au Canada, il rappelle que depuis Champlain, jusqu'à ce jour tous les actes historiques de ce pays ont été écrits en français; et il cite à ce propos la phrase admirable d'un historien français, à qui il disait combien les Canadiens-français sont attachés à leur langue, et qui lui répondait: "Ce qui me fait le plus plaisir ce n'est pas tant ce que vous me dites que tout ce

Suite à la page 4

JE ME SOUVIENS

Je me souviens. C'est la noble devise
Du vieux Québec, terre de nos aïeux.
Quelles leçons leur descendance y puise,
Pour se faire grande comme eux.

Visitez-la, cette terre bénie,
Qu'ont illustrée, aux beaux jours d'autrefois,
Des fiers colons l'effort et le génie,
Et prêtez l'oreille à sa voix.

Prêtez l'oreille, et ses hautes montagnes,
Et son grand fleuve, et son beau ciel si pur,
Et ses forêts, ses paisibles campagnes,
Ses lacs où se baigne l'azur;

L'humble demeure, abritant la famille
Nombreuse et forte, espoir de l'avenir;
Le temple saint, le blanc clocher qui brille,
Invitant le ciel à bénir;

Ses habitants, peuple de gentilshommes,
Au caractère honnête, ferme et doux.....
Tout vous dira, frères, ce que nous sommes;
Tout vous dira: Souvenez-vous.

Souvenez-vous de la grande épopée
Qu'a burinée, aux bords du Saint-Laurent,
De vos aïeux, par la croix et l'épée,
Le courage persévérant.

Souvenez-vous de tout ce que comporte
Le noble nom de Canadien-français:
Coeur généreux, âme vaillante et forte,
Dans les revers et les succès.

Souvenez-vous des femmes admirables
Qui, prodiguant l'amour et la bonté,
Ont fait grandir, à l'ombre des érables,
Notre nationalité.

Souvenez-vous que les fruits de l'automne
Sont mesurés aux labeurs du printemps,
Et que l'esprit, comme le sol ne donne
Ses trésors qu'aux efforts constants.

Souvenez-vous, quand la langue est en butte
Au lâche assaut d'un sectarisme étroit,
Qu'il faut s'armer et soutenir la lutte
Pour la justice et pour le droit.

Avec fierté feuilletons notre histoire,
Et ses leçons sachons les retenir;
Pour y puiser force, courage et gloire,
Attachons-nous au souvenir.

Des fondateurs de notre illustre race
Nous admirons les faits et les grands noms;
Nous aspirons à marcher sur leur trace:
C'est pourquoi nous nous souvenons.

LOUIS-ALPHONSE NOLIN, O.M.I.

CARTES D'AFFAIRES

LE COURRIER DE L'OUEST

PUBLIE TOUS LES JEUDIS PAR

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DU COURRIER DE L'OUEST

9334, Avenue Jasper Est — Téléphone 1675

EDMONTON, ALBERTA.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

Dans le vieux coffre à bois recouvert de tapisserie, il prit à brassée des pommes de pin avec d'autres branches sèches qu'il ajouta au brasier; la fumée, qui s'était d'abord rabattue dans la chambre, monta dans la cheminée. Et c'est alors que, du haut du Prébois, le docteur et Maxime la virent s'élever au-dessus du Logis-Vide, la fumée de ce feu dans lequel Dominique avait brûlé sans les lire les pièces attestant qu'Annonciade était et restait la femme d'un autre.

VI

La confession d'un bijoutier

Entre les premières ondulations des Maures et la plaine moutonnante d'oliviers ainsi qu'un immense jardin de Gethsémani, une petite ville se tasse, comme si ses anciennes fortifications enserraient encore ses vieilles maisons ombragées et ses chapelles dont le porche à jour n'abrite plus que le repos de quelque troupeau de brebis en route vers son pâturage. C'est Lorgues la très provençale, la vieille cité ensoleillée et hospitalière, toute murmurante du balancement de ses grands arbres et du jaillissement de ses fontaines. Lorgues où la vie est si douce, si pur l'air que vivifie l'haleine lointaine de la mer, qu'embaument et tiédissent les émanations de ses pinèdes.

Parmi les oliviers qui semblent former à perte de vue un bois ininterrompu aux abords de la ville, s'étalent des champs de blé, étoilés au printemps de grandes anémones violettes, des champs de fèves aux troublantes senteurs ponctués de sauvages petites tulipes rouges, des vignes aux pampres désordonnés, sur lesquelles des figuiers inclinent leurs troncs tortus inlassablement féconds.

Les collines sont couvertes de pins, tapissées de thym, de romarin, de sauge aux odeurs capiteuses, égratignées de sentiers pierreux, au bord desquels fleurit la violette blanche, fine, menue, toujours un peu dolente et promptement fanée. Collines qu'avaient foulées les pas d'Annonciade enfant, paysages de paix lumineuse et de beauté où s'étaient baignés ses regards à peine éveillés à la vie, et dont son esprit ne retrouverait jamais plus le souvenir...

Mais le président Hennerot avait voulu voir ces lieux, leur demander la réponse qu'Annonciade ne pouvait plus donner, C'est pourquoi il avait pris la route du Midi, au lieu de se diriger vers Paris comme ç'avait été son intention primitive.

Sur le cours ombreux comme une forêt qui forme la grande rue de Lorgues, il descendit de la diligence qui l'amenait de la gare de Vidauban; pendant que le conducteur faisait retentir tout le pays des fanfares de sa formidable trompette, il montait droit devant lui, dans une rue pavée, escarpée, étroite, où il savait trouver, non seulement la maison du Ferréol-Miradoux, l'ancien domestique des Gérieux, mais Ferréol lui-même, de retour chez lui depuis quelques jours à peine, et tout exprès, semble-t-il, pour renseigner le président.

Un peu avant d'arriver à l'hôpital, l'enfant qui guidait le voyageur, lui montra une maisonnette noircie par le temps, encadrée de maisons aussi sombres, mais plus vastes et d'aspect presque seigneurial. M. Hennerot souleva le marteau, puis entra en trébuchant contre les premières marches d'un escalier tournant, prodigieusement délabré.

Il atteignit en tâtonnant le palier du premier étage, sur lequel son coup de marteau avait attiré quelqu'un.

—M. Ferréol Miradoux? demanda-t-il.

—Lui-même, répondit une voix acrimonieuse.

Et M. Hennerot fut incontinent introduit dans une salle exactement assortie à son propriétaire, lequel était long et étroit, morose et bien tenu, comme sa chambre.

Mais, tandis que l'appartement demeurait immuable, tout le long visage de Ferréol s'anima dès les premiers mots du président.

—Ah! Monsieur, s'écria le domestique, m'apportez-vous de leurs nouvelles? J'ai servi leur grand-oncle toute ma vie; Désiré Gérieux, Gabrielle Arise, et même ce petit monstre de Lucien, étaient comme mes enfants. Et c'est à celui des trois qui m'aura le plus indignement traité...

Lucien d'abord qui m'a fait mettre à la porte comme un serviteur infidèle, parce que je ne voulais pas le mariage de notre pauvre petite Gabrielle avec ce mauvais sujet.

Oui, mauvais sujet, il me faut bien le dire, quoique je n'aie rien de plus cher au monde que la réputation des Gérieux, si ce n'est cette des Miradoux.

Mais mon maître avait toujours été aveugle sur le compte de ce garçon qui, pour obtenir le consentement de Gabrielle, l'a terrorisée... Il lui a fait peur, oh! pas pour elle, c'était le plus brave petit coeur que j'aie connu, mais en menaçant de mort un autre...

—Son frère Désiré, acheva le président.

—Oui, Monsieur; et puisque vous êtes au courant, ça me fait du bien de tout vous dire. Il n'y a que cela au monde qui ait pu venir à bout des résistances de Gabrielle, car elle aimait Désiré comme si elle eût été sa vraie soeur, et un peu son enfant.

Alors, moi, monsieur, j'ai prévenu Désiré qui était en Egypte, je lui ai écrit ce qui se complotait; et je ne le regrette pas, bien qu'il m'en ait coûté cher.

Lucien s'est-il douté de la chose, ou cette peste de Flavienne, la lingère, a-t-elle trouvé moyen de me trahir? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'un mois avant la date fixée pour le mariage, je reçus bel et bien mon congé; et je crois, Monsieur, que je n'ai pas besoin de vous en dire davantage pour vous montrer que mon pauvre maître avait perdu la tête.

Alors moi, j'ai fait le fier; on ne me voulait plus, je m'en allais, et vite, et loin. Et j'accompagnai en Angleterre un digne prêtre qui avait besoin d'un domestique de confiance.

—Et Gabrielle vous a laissé partir?

—Bien mieux, elle ne m'a jamais écrit... Voilà, Monsieur, comme on est ingrat pour les vieux amis... Encore Gabrielle, Lucien a pu l'en empêcher; mais Désiré, pourquoi Désiré m'a-t-il tourné le dos sans plus me donner signe de vie? J'ai eu tout de même la faiblesse de m'en informer auprès du chanoine Olivier, l'ami de la famille; point de réponse, tout le monde contre moi. J'en serais à vous demander des nouvelles du grand-oncle Gérieux, si les gens qui ont acheté autrefois sa maison d'ici n'avaient su par leur notaire qu'il était mort, qu'il n'avait pas survécu à mon départ.

Cette maison, vous pouvez la voir de ma croisée... C'est là que Gabrielle a été élevée par des parents nourriciers, si bien qu'en arrivant déjà grandelette à Paris, où demeurait sa mère, elle savait le provençal mieux que le français, et que le vieux M. Gérieux, jusqu'à ces derniers jours, s'amusait à parler notre patois avec elle.

De cette fenêtre de Ferréol qui donnait sur des jardins, on voyait de tout près la façade sud d'une grande maison bourgeoise qui devait avoir son entrée principale dans une des petits rues voisines. Ainsi, le président avait devant lui cet introuvable logis d'Annonciade qu'on avait tant cherché, qu'on s'était représenté sous tant de formes diverses; il voyait le plombago d'Annonciade enguirlander les fenêtres de ses dernières touffes de fleurs bleues. Et il se prit à se demander ce qui arriverait si Annonciade se trouvait transportée ici, si elle s'éveillait un matin aux bruits familiers de sa rue, aux sons du galoubet d'un chevrier distribuant de porte en porte le lait de son capricieux troupeau, au froissement d'ailes des pigeons, au choc des cruches vernissées sur la pierre des fontaines; ne serait-ce pas alors pour elle la renaissance qu'on n'espérait plus?

Comme un écho de ses pensées, la voix de Ferréal disait très doucement:

—Monsieur, je voudrais la revoir ici, notre petite Gabrielle; dites-lui que je me languis d'elle, et que ma maison l'attend comme autrefois la sienne, à condition qu'elle n'y amène pas son mari...

—Comment savez-vous que Lucien est son mari, fit assez brusquement M. Hennerot, puisque vous êtes parti avant le mariage?

—Je n'y étais pas, c'est vrai; mais je vois trop bien comment auront tourné les choses. Désiré sera arrivé trop tard au secours de sa soeur. Sans cela est-ce que Gabrielle n'aurait pas trouvé moyen de m'avertir?

Mais quelqu'un qui pourrait vous en raconter long, Monsieur, c'est la lingère Flavienne Thomas... Je ne dis pas son père qui est une vieille panade; mais Flavienne ne voyait que par les yeux de Lucien.

—Ce n'est pas ce qu'il prétend...

—Se seraient-ils brouillés? Lucien aurait-il fini par la lasser comme tout le monde? Je ne m'en étonnerais pas. Mais quand je suis parti, Flavienne avait déjà taillé et cousu de ses mains la robe de noce, comme pour presser le mariage; et mon pauvre maître avait si peur de ne pas vivre assez pour voir Gabrielle dans ses atours blancs, qu'il les lui fit revêtir, oui, Monsieur, pour qu'on prît sa photographie à elle et à Lucien comme celle de deux mariés...

Et la pauvre petite en fut si effrayée, et moi si bouleversé de sa peine, que cela détermina même la scène qui me valut mon congé.

—Vous dites que cette photographie ne fut pas prise après le mariage?...

—Non, Monsieur, mais bien près d'un mois avant, par une fantaisie de malade... Flavienne vous le dira comme moi; et si vous allez à Paris avant moi, cela vous sera facile de lui parler puisqu'elle habite au cinquième étage de notre numéro 99 du boulevard de Charonne.

Ces gens-là, pour mon compte, je ne leur ai jamais fait confiance; mais à moi qui vous raconte tout ce que je peux, est-ce que vous ne me direz pas aussi ce que vous savez, et au moins où je dois chercher Désiré et Gabrielle?...

—Désiré est mort, répondit le président; Gabrielle est chez moi. Il ne m'est pas possible pour le moment de vous en dire davantage.

Un long silence suivit ces mots; puis, de nouveau, la voix de Ferréol s'éleva, mais tremblante et entrecoupée:

—Alors, Monsieur, puisqu'elle n'a plus son frère, dites à Gabrielle qu'il lui reste son vieux Ferréol et que je suis prêt à la servir... même s'il me faut servir Lucien avec elle...

Le président emportait de chez Ferréol la certitude qu'une des preuves secondaires produites par Lucien, — la photographie de Gabrielle, — se trouvait réduite à néant. Il était vrai que le fond de son récit concordait avec celui de Lucien, et qu'il était absent au moment décisif qui seul comptait pour M. Hennerot. Ce serait donc la tâche immédiate de celui-ci de reconstituer l'obscure période d'un mois qui avait précédé le mariage, et il gardait intacte devant lui toute la portion importante de son enquête.

En réfléchissant ainsi, le président était sorti de chez Ferréol; mais au lieu de redescendre dans l'intérieur de la ville, il continua un peu vers la campagne. Il atteignait bientôt le couvent des capucines blotti au pied de la colline de Saint-Ferréol.

La grand'porte éternellement close laissait filtrer un murmure de prière, continu, pressé et monotone comme une onde qui s'écoule. Et dans cette uniforme mélopée de voix confondues, le président croyait reconnaître la voix de Maxime; il croyait entendre Maxime mêler sa prière à celle de ces captives que l'invincible voeu de leur coeur sépare pour jamais du monde et des hommes.

* * *

En débarquant le lendemain soir à Paris, le president se mit en quête d'un gîte aussi rapproché que possible du centre de ses recherches; et le sort se plut à favoriser ses desseins avec une singulière complaisance, car ce fut au 99 même du boulevard de Charonne que l'arrêta son cocher.

L'immeuble si longtemps habité par le grand-oncle Gérieux avait été hâtivement transformé en hôtel, et se préparait à subir une nouvelle métamorphose, puisque le docteur Gastrusse parlait d'y installer sa clinique.

Le président n'eut aucune peine à s'assurer une chambre dans l'établissement incomplètement installé et touchant déjà à la faillite. Mais les circonstances qui permettaient à M. Hennerot de s'implanter au coeur de la place, bouleversaient son champ d'observation. Plus de vieux locataires à interroger sur la famille Gérieux, plus de concierge dont il pût invoquer le témoignage: surtout plus de Flavienne au cinquième étage, et aucun moyen de joindre ce témoin indispensable... Mais quelques voyageurs désorientés, des domestiques de passage, des gérants indifférents et désoeuvrés.

(à suivre)

CARTES D'AFFAIRES

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

A la mémoire d'une petite amie morte au monde

De la lettre, messagère de trop de nouvelles inattendues et tristes comme la vie sait en accumuler en neuf ans, vous vous êtes détachée, hiératique et grave telle une sainte de missel, irradiant un peu de lumière et de paix sur ces faillites de bonheur qui laissent l'âme angoissée et peureuse. Pieusement, j'ai laissé s'exercer votre action miraculeusement douce; puis, je me suis irritée à retrouver sous les deux mots humbles et sublimes "dame blanche" la silhouette fine et vive que j'aimais entrevoir au détour d'une rue tortueuse, rayon clair et joyeux qu'une ombre mettait en fuite, fleur vivante et frémissante mais sensitive aussi. Et ayant fixé l'éclair fugace de vos yeux d'algue marine sitôt embués d'un effroi mystérieux de faon aux aguets, toute la montée des souvenirs a pris mon coeur d'assaut... Votre front bandé de lin ne se souvient plus, lui, et je demeure seule parmi l'éparpillement de ces souvenirs, comme jadis, déjà, vous me laissiez seule, les soirs, parmi l'éparpillement des grandes feuilles étoilées que nos mains distraites, durant la causerie, avaient arrachées aux branches basses du marronnier.

Un penseur a dit qu'il y a quelque chose de saisissant, de vertigineux, d'ineffable à regarder au fond d'un abîme, et que chaque âme est un abîme, un mystère d'amour et de pitié sur lequel on doit se pencher avec une émotion sacrée pour entendre le murmure suave des prières, des plaintes, des hymnes qui sortent des profondeurs du coeur. Quelle curiosité serait assez pieuse et pure pour se pencher sur le mystère d'une âme choisie par Dieu? L'Alpe renferme des abîmes inviolables.. Petite-dame blanche, vous avez aperçue la lueur du Phare céleste, et dédaignant le bonheur humain qui, peut-être, venait à vous, vous avez marché, droite et sans regrets vers la tâche de miséricorde et de pitié. Et cela me paraît merveilleux et divin de voir votre orgueil se briser, votre pureté hautaine, s'humilier devant la laideur des laideurs et votre main se tendre dans le geste de Bonté et de Beauté qui relève.

O petite dame blanche qui ne lirez pas ces lignes, je vous vénère, et cependant je vous revois si jeune, si enfant, qu'il me semble que vous pressez votre grand crucifix d'ébène, sur votre robe blanche, comme une grande poupée noire...

MAGALI.

8 juin, 1914.

L'ANGE DU FOYER

L'ange du foyer, c'est l'ange des petites attentions, l'ange du sourire.

Sa constante préoccupation est celle-ci: comment rendrai-je heureux ceux que j'aime? comment leur rendrai-je la vie plus facile, plus douce, plus agréable?

L'ange du foyer est un ange de dévouement et de tendresse. Dans l'accomplissement de ses devoirs, dans les petits travaux qui lui incombent, il ne se demande jamais de quelle manière me sera-t-il le plus facile d'accomplir ma tâche?... Mais il se demande: quelle est la manière qui plaira le plus aux autres?

Voyez la chambre de sa mère: on n'en peut rêver de plus fraîche, de mieux rangée. Voyez le cabinet de travail de son père: on n'en peut voir de plus propre, de mieux en ordre. L'ange du foyer a passé par là sous la forme d'une jeune fille en chair et en os.

Son petit frère ne lui demande jamais qui a placé là, pour lui, ces jolies images; sa mère ne demande pas qui a, pour elle, apporté ces fleurs; son père sait très bien qui en hiver, a placé près du feu ses pantoufles, afin qu'il les trouve chaudes à son retour à la maison.

Un aimable sourire de l'ange du foyer révèle à chacun le secret de ces choses, et ce sourire réchauffe les coeurs et les remplit d'une ineffable tendresse réciproque.

L'ange du foyer a étudié les goûts de ceux qu'il aime et sa préoccupation est de s'y conformer; il évite même de heurter des habitudes acquises.

Il est inutile de lui exprimer un désir, il le devine. Ce sont, tout le long du jour, de petites attentions touchantes pour faire plaisir à ceux qui l'entourent, et quand elle voit les autres heureux, son bon petit coeur est dans la joie.

Voyez-la quand son père doit sortir: elle lui arrange le noeud de sa cravate, elle donne un dernier coup de brosse à ses habits, elle lui passe son chapeau, elle lui demande s'il a son mouchoir de poche, puis elle l'embrasse: c'est charmant! Comment un tel père ne se sentirait-il pas heureux?

Les mêmes attentions qu'elle a pour son père, elle les a pour sa mère, elle les a pour son petit frère, elle les a pour tous ceux qu'elle aime.

Que de détails touchants nous pourrions raconter!

Un père de famille disait à une supérieure de pensionnat:

—Qu'avez-vous donc fait à ma fille? Depuis qu'elle est de retour à la maison, elle a tellement l'art de nous charmer que je ne puis plus me fâcher de rien; d'ailleurs, je n'en ai plus aucun motif.

Ce qu'on lui a fait? C'est bien simple: on lui avait mis dans le coeur une bonne et solide piété, une abondante dose de dévouement, et on lui avait dit: Soyez l'ange des petites attentions, soyez l'ange du foyer.

—Je sais que je ne suis pas toujours aimable, écrivait un autre père, mais ma fille sait que ma mauvaise humeur se dissipe devant quelque attention aimable, une bonne parole, un sourire sympathique, et elle a tout cela en réserve. Entre elle et sa mère, il y a émulation de prévenances, et je n'ai jamais à demander ces mille petites choses qui font le charme de la vie domestique: elles pensent à tout, elles devinent tout.

* * *

Ce rôle si beau et si doux d'ange du foyer, d'ange des petites attentions est le vôtre, jeunes filles; de grâce, ne l'oubliez pas, exercez-vous dans ce rôle, car en rendant heureux ceux qui vous entourent, vous travaillez incontestablement à votre propre bonheur.

* * *

Voici encore un trait d'un de ces anges du foyer qui mérite d'être signalé:

Un jour, dans une instruction familière, un prêtre dit: "Voulez-vous convertir une famille? Amenez au milieu d'elle une âme qui sache souffrir. — Voulez-vous le retour à Dieu d'une âme qui vous est chère? Souffrez pour elle."

Ces paroles furent entendues par une jeune fille du peuple.

Comment put-elle les comprendre? C'est le secret de Dieu.

La pauvre enfant avait vu souvent pleurer sa mere quand, le soir, le père rentrait à la maison ivre, abruti, tapageur et méchant.

Le jour où lui fut révélée la force de la souffrance, elle embrassa sa mère et lui dit: "Maman, soyez tranquille, je vais essayer de changer papa, et j'espère, avec l'aide de Dieu, que bientôt il ne rentrera plus ivre."

Dès le lendemain, au repas de midi, le seul qui réunissait la famille, l'enfant accepta le potage, un morceau de pain et refusa tout le reste.

—Tu es donc malade? interrogea la mère.

—Non, maman.

—Alors, mange, dit le père.

—Pas aujourd'hui, papa.

On crut à un caprice d'enfant et on voulut la punir en la laissant à sa bouderie.

Le soir, le père revint tard à la maison. Il avait bu. L'enfant qui était couchée et qui ne dormait pas, l'entendit blasphémer et se mit à pleurer.

Le jour suivant, comme la veille, elle mangea le potage, un peu de pain et refusa le reste.

Sa mère s'inquiète, le père se fâche:

—Je veux que tu manges, dit-il en colère.

—Non, papa, répondit l'enfant avec fermeté. Tant que vous rentrerez malade d'avoir trop bu, cher papa, je ne mangerai que du pain et ne boirai que de l'eau. Je l'ai promis au bon Dieu. Je veux souffrir pour qu'Il vous pardonne.

Le pèr haussa les épaules. Cependant, le même soir, il rentra calme et sa fille fut caressante au possible et pleine de gaîté. Elle mangea de tout.

Mais l'habitude, plus d'une fois encore, entraîna le père et le jeûne de la fillette recommençait aussitôt.

Finalement, un jour, au dîner, voyant des larmes couler des yeux de sa fille qui commençait à douter du succès de son jeûne, il l'attira à lui et l'embrassa tendrement. Une grosse larme roula sur sa joue, mais il ne put articuler une parole. Devant ce spectacle inattendu, la mère aussi ne put retenir ses larmes. Or, à partir de ce jour, la fillette n'eut plus besoin de jeûner, car la conversion fut complète et durable, grâce à l'ange du foyer.

UN NOUVEAU PERIODIQUE

"LA PENSEE DE FRANCE"

Nous venons de recevoir le premier numéro d'un nouvelle revue française. Cette revue intitulée "La Pensée de France," sera le lien qui réunira à la "mère-patrie intellectuelle" tous les pays du globe où fleurit la langue française.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs la lecture de cette nouvelle revue, dont les bureaux sont établis 74, rue de la Seine, à Paris.

Du premier numéro de "La Pensée de France" nous reproduisons l'article-programme ci-dessous que nos lecteurs liront avec un vif intérêt:

La langue et la littérature françaises hors de France

"Les conceptions les plus simples peuvent encore surgir avec toute la fraîcheur de la nouveauté. Elle n'apparaît sans doute pas géniale, l'idée de grouper, de faire connaître les très nombreux écrivains qui, hors de France, cultivent, honorent la langue française; et cependant pour la première fois, sa réalisation tardive vient d'étonner et de combler d'aise nos meilleurs amis lointains.

"Aussi bien ne suffisait-il pas d'y songer: avant de prétendre aboutir, il fallait, pendant de longues années, y avoir consacré le meilleur de son coeur de Français. Pour faire l'appel des bons soldats de la langue française dans l'immense univers, pour que tous puissent répondre, il est indispensable d'avoir ,au prix de patientes recherches, dressé la bonne liste...

"Sur la liste, on ne trouve que des noms, des prénoms et des oeuvres. Nulle distinction de couleur, de race, de religion; nulle étiquette politique qui ici n'aurait aucun bon sens, serait un crime de lèse-France à l'étranger. La langue française, par sa vertu magique, nous réunit, et nous ne bannirions pas, avec joie, et sans esprit de retour, tout ce qui peut nous diviser?

"Dès notre premier numéro, nous avons marqué que le génie de la langue française plane suffisamment haut pour abriter des poètes de toutes couleurs et de toutes races. Jamais plus nous n'effleurerons une telle discussion, digne du passé le plus barbare. Quoi d'étonnant si le soleil des tropiques, si le mélange des races ont bruni le teint des poètes d'outre-mer, en même temps qu'ils réchauffaient leur verbe!

* * *

"La langue française est la langue diplomatique, la langue postale. Elle a la plus belle histoire dans les deux mondes. Partout où les explorateurs, les colons de France ont passé, de touchantes, de notables survivances doivent nous rendre cher un domaine colonial réduit par l'adversité: la langue, la civilisation françaises persistent, où le drapeau français a cessé de flotter. Gardons au moins ce qui nous est resté.

"A la frontière de l'Est, dans ces pays qui sont comme les lambeaux de l'antique Lotharingie, Belgique, Luxembourg, Lorraine, Alsace, Canada, la langue française se maintient par une lutte de chaque jour; de nombreux échos, non coordonnés, en parviennent jusqu'à nous.

"Les écrivains belges et les écrivains suisses de langue française vivent volontiers à Paris, ont de zélés défenseurs dans la grande presse. Ils trouveront dans notre revue, toute la place que leurs beaux talents variés méritent. Le Luxembourg est déjà plus négligé; il a cependant droit à toute notre attention.

"Dans la Lorraine et l'Alsace, annexées en 1871, le problème de la langue française est d'une actualité tellement vitale et tragique qu'on nous excusera d'en parler longuement, d'en parler toujours. Nous voulons faire une place à part à la Lorraine captive, à ses écrivains dont la patrie vaincue ignore même les noms. Rançon cruelle de la défaite! Metz-la-Pucelle a résisté aux grandes invasions germaniques du Ve siècle; elle a fait éclore nos plus belles chansons de geste, le cycle des Lorrains dont Paulin Paris a dit qu'il ne sait s'il en existe un aussi surprenant dans aucune littérature; le coeur de l'Austrasie est vraiment "l'ancienne France", suivant l'expression heureuse du moyen-âge.

"Aujourd'hui, parce qu'il y a quarante années nos armes furent malheureuses sur les champs de bataille de Metz, les écrivains qui maintiennent ici la tradition séculaire sont réduits au public dispersé des villes mosellanes, au petit cercle des veillées des campagnes lorraines.

"Nous ne négligeons pas les îles anglo-normandes de la Manche, la patrie de Robert Vace, où un Victor Hugo, à qui bientôt l'on va élever une statue à Guernesey, n'était pas dépaysé. Mais avec la Vallée d'Aoste, nous pénétrons dans un domaine neuf, on pourrait dire inconnu. La langue française est parlée dans le duché d'Aoste depuis le XIIIe siècle, et le nom de l'antique cité ne chante en nos mémoires que par le souvenir du "Lépreux." Les livres sortis des presses d'Aoste n'ont jamais instruit que les Valdôtains. Resterons-nous en retard? Les écrivains italiens, les lois italiennes s'occupent de la langue française dans la vallée d'Aoste: il est grand temps qu'en dehors de toute discussion, nous lisions paisiblement en France les oeuvres valdôtaines.

"Les Vaudois des vallées du Piémont son célèbres dans le monde entier: leur littérature française devrait profiter un peu de leur gloire. Et il faut que l'on connaisse le dévouement du comité wallon: c'est de Hollande que viennent, depuis deux siècles, aux vallées italiennes, les secours annuels à la langue française...

"Le français est compris dans tout l'Orient. C'est un devoir patriotique de songer souvent à notre France du Levant. Mais en Roumanie, en Egypte, une littérature française originale ne cesse de s'enrichir.

* * *

"Quittons l'Europe, si riche de civilisation française; faisons voile vers les plus lointains continents. Dans l'Océan Indien, apparaît, parée des couleurs les plus riches, l'Ile-de-France, dont le nom dit tout, l'Ile-de-France devenue l'île Maurice en passant sous les lois anglaises. Les Mauriciens sont restés fidèles à la langue française. Jamais un créole n'a écrit en anglais, sinon quelque rapport d'une commission officielle. L'heure n'est-elle pas venue de répondre à tant d'amitié?

"Le Congrès de la langue française de Québec, par sa magnificence, a révélé au monde et à la France de quels miracles était capable la fidélité canadienne. On a volontiers parlé du Canada depuis quelques années. Le sujet est si vaste qu'il reste beaucoup à faire. Et tout est à glaner dans les sentiers non encore battus d'Acadie, au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, dans l'île du Prince-Edouard. L'Acadie, la terre de la souffrance, de la persécution, fut même privée un jour de ses fils brutalement exilés. Nous retrouverons leurs petits-enfants toujours aussi vaillants; nous retrouverons jusqu'en Louisiane les petits-fils fortement acadiens des compagnons d'Evangéline.

"La Louisiane d'ailleurs, et sa capitale, la Nouvelle-Orléans, montrent d'autres persistances françaises. Nous étudierons, en toute impartialité, les monument de la langue française en Louisiane, ne prêtant aucune oreille aux bruits des luttes de race.

"Par langue, Haïti est la France" a écrit Elisée Reclus. Ce sont des poètes français qui remplissent les hautes charges de la République haïtienne. Lamartine en eût goûté davantage Haïti, lui qui chanta "Toussaint-Louverture." Les écrivains d'Haïti se font volontiers imprimer à Paris; mais imaginez ce que peut être un compte d'auteur, lorsque l'auteur est si loin... Haïti a la gloire d'avoir maintenu la langue française sur la grande route du canal de Panama: ne sera-ce pas justice si nous accueillons dignement ici les écrivains d'Haïti? Mais voici le véritable miracle: la Trinidad ne fut jamais possession française; seulement nos colons ont appris le français aux indigènes, et les indigènes, avec leur verve enfantine, se sont mis à conter.

"Ce tour du monde rapide, durant lequel nous n'avons eu qu'à parler français, suffit à marquer combien notre tâche est rude. Nous ne brusquons rien; il faut se garder de toute hâte lorsqu'on prétend s'occuper des oeuvres que le génie de la langue française a mis des siècles à produire, sous tant de climats différents. Nous laissons parler les écrivains de la France lointaine, intervenant seulement pour leur demander de taire les querelles qui les affaiblissent, et qui n'ajoutent rien au charme de la langue qu'ils aiment.

"Quelques études d'ensemble sont cependant indispensables pour mettre de la clarté et de l'ordre: c'est la tâche de quelques collaborateurs français. Chaque numéro comprend utilement deux parties: la première où nous faisons connaître, avec toutes les ressources de la critique, les auteurs et les oeuvres des nombreux pays de langue française; l'autre, la plus importante, jalousement réservée aux oeuvres originales et inédites des meilleurs de ces auteurs.

"Les langages populaires de toutes ces contrées si diverses ont leur saveur latine pimentée d'expressions, de tournures exotiques. Leur persistance n'est pas sans intéresser vivement le maintien de la langue française. Tels contes créoles redits par des générations ont été, sont encore les premières étapes de peuples jeunes vers la compréhension du français. Et par quoi gardons-nous notre rang dans le monde, sinon par le prestige de notre langue et des idées qu'elle exprime?"

Charles-Léon BERNARDIN.

Nos annonceurs sont priés de nous faire parvenir leurs copies d'annonces au plus tard le lundi soir; et ils s'assureront par là une meilleure disposition dans nos pages.

AVIS A NOS ABONNES

Certains de nos abonnés ont oublié vraisemblablement qu'ils nous doivent le montant de leur abonnement pour une, deux ou même trois années.

Ces abonnés retardataires nous rendraient un service signalé en nous faisant parvenir immédiatement le montant de leur petite dette. Ils peuvent employer, à cet effet, le bulletin ci-dessous qu'il leur suffira de détacher et de remplir:

Le Courrier de l'Ouest

Messieurs,

Veuillez trouver ci-inclus un bon postal de la valeur de $.......... comme règlement de compte pour mon abonnement dû.

NOM ....

ADRESSE ....

Adresser toutes les lettres comme suit:

Le Courrier de l'Ouest

Boîte Postale 98. **Edmonton, Alta.**

LA CONVENTION

Suite de la page 1

que je devine derrière vos paroles de conservation nationale et de piété patriotique."

> La langue française est l'écho de la liberté: tant que l'on parle français l'on demeure libre; gardons donc cette liberté merveilleuse, puisque c'est notre droit. Et surtout, Messieurs, n'oublions jamais notre fierté nationale. La fierté indomptable que nous confère notre titre de descendants des découvreurs et des premiers colons, non seulement des rives du St-Laurent, mais encore de votre Ouest immense et fertile!

M. l'abbé Damours ne veut pas qu'on désespère parce que notre langue est attaquée, au contraire, dit-il, cette lutte que nous devons subir est un gage de plus de victoire.

Nous ne sommes si attachés à notre langue que parce que nous avons conscience de tout ce qu'elle nous a coûté en sacrifices. Aujourd'hui le français est mieux appris que jamais en Ontario parce que nos *frères souffrent.*

Une race vit d'idéal plus que de richesse, il faut lui donner de la fierté et de l'honneur.

M. Damours cite à ce propos les paroles suivantes de Maurice Barrès:

> "Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse, un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace - Lorraine. Là-bas comme ici on ne s'est pas incliné."

L'orateur termine son superbe discours en rapprochant le français du catholicisme et en montrant que les deux sont inséparables pour leur conservation mutuelle, et il cite à l'appui de ce fait le témoignage de M. Etienne Lamy qui a dit que le catholicisme est essentiel pour conserver à la langue française toute sa pureté.

Le remarquable discours de M. *l'abbé Damours dont nous n'avons pu donner ci-dessus qu'une idée imparfaite*, fut fréquemment interrompu par les applaudissements et lorsque l'orateur eut terminé il fut l'objet d'une magnifique ovation.

La parole est ensuite donnée à

L'hon. M. Turgeon

Le distingué procureur-général de la Sasatchewan, présenté éloquemment par l'hon. M. Wilfrid Gariépy, dit qu'il accepte avec plaisir les paroles élogieuses que l'on vient de prononcer à son égard, car il se rend compte qu'en lui la Société du Parler Français d'Alberta veut rendre hommage au groupe nombreux des Canadiens-français de Saskatchewan.

L'hon. M. Turgeon apporte de la province-soeur un message de sympathie: "Lorsque l'on a su que je venais vers vous, dit-il, partout l'on m'a dit ces mots si simples, mais si vibrants de sympathie: "Dites-leur bien là-bas qu'ici l'on pense à eux." — Applaudissements enthousiastes.

L'orateur fait une confession émouvante lorsqu'il demande à l'auditoire de l'excuser de parler sa langue maternelle avec un accent anglais prononcé. "J'appartiens, dit-il, à l'une des trop nombreuses familles canadiennes qui sont menacées par les dangers de l'assimilation aux Etats-Unis. A seize ans je ne parlais pas le français. C'est alors que désireux de reprendre ce qui m'appartenait de droit je vins à Québec pour m'initier aux beautés de la langue de mes ancêtres. Mon exemple devrait servir à beaucoup de jeunes gens trop prompts à négliger le français."

L'hon. M. Turgeon obtient un vif succès lorsqu'il dit moitié plaisant, moitié sérieux: "On parle des sacrifices et des difficultés nécessaires pour conserver sa langue, croyez-moi, Mesesieurs, ce n'est rien auprès de ceux qu'il faut s'imposer pour la reconquérir!" — Rires et applaudissements.

L'orateur établit ensuite un parallèle entre les besoins des Canadiens-français d'Alberta et de ceux de Saskatchewan. Les lois régissant l'enseignement sont identiques, on a donc à faire face aux mêmes problèmes dans les deux provinces. L'honorable ministre paraît incliné à croire que dans ces conditions, les Canadiens-français des deux provinces auraient grand avantage à discuter ensemble pour profiter d'une expérience mutuelle.

M. Turgeon doit repartir avant la fin de la convention et il regrette, car il croit fermement qu'il eut gagné beaucoup à assister à nos travaux; toutefois il se console de ce contre-temps en songeant qu'en prenant part à la convention de Saskatchewan, il travaillera un peu pour l'Alberta.

L'orateur aborde ensuite un point pratique: il dit en substance: "Jadis l'acte des Territoires du Nord-Ouest rendait l'usage de la langue française officiel dans ces prairies. Pourquoi fut-elle abolie? Simplement parce que personne, parmi nos compatriotes n'en faisait usage à la Chambre ou devant les tribunaux.

> Souvenez-vous bien de ceci, Messieurs: "Il ne faut jamais laisser dire par vos adversaires que vous négligez volontairement un droit relatif à l'usage de votre langue, qui vous est acquis'

L'hon. M. Turgeon se fait l'écho de nos compatriotes anglais les plus éclairés qui reconnaissent que ce qui donne au Canada un caractère distinctif, une originalité propre de peuple, c'est la dualité des langues.

L'orateur termine sa trop courte allocution en renouvelant son invitation aux Canadiens-français d'Alberta de venir prendre part au congrès de Saskatchewan; l'hon. M. Turgeon croit que ce n'est pas trop de se réunir une fois l'an en convention provinciale, d'où l'on sort plus fier de sa langue, plus convaincu que jamais de la nécessité de son maintien et il fait des voeux pour que les conventions provinciales de Saskatchewan et d'Alberta demeurent des institutions permanentes. — Applaudissements prolongés.

M. l'abbé Brosseau

M. l'abbé Brosseau, secrétaire de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, succède à la tribune à l'hon. M. Turgeon.

Le discours de M. l'abbé Brosseau, plein de l'humour le plus fin et d'une belle tenue littéraire, a *obtenu l'un des plus beaux succès de la soirée.* Nous regrettons de ne pouvoir donner ce discours in-extenso, car un simple résumé *qui lui enlève sa forme brillante* n'en peut donner qu'une idée imparfaite.

M. l'abbé Brosseau a une trouvaille des plus heureuses lorsqu'il *dit:* "Vous avez invité d'abord le vieux Québec, le vieux berceau que Dieu a placé sur un roc pour bien montrer qu'il est inébranlable." *Cette jolie phrase est très* applaudie.

L'orateur apporte ensuite à l'auditoire les remerciements de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, "qui, malgré ses quatre-vingts ans, a été heureuse de se mettre en route pour venir saluer les Canadiens-français d'Alberta.

L'orateur avoue qu'il y a quelques années il était convaincu que c'était une folie pour les Canadiens-français de l'est de venir se perdre dans les prairies de l'Ouest; il s'accuse de cela comme d'un défaut de jugement.

> "Mon voyage dans l'Ouest vient de changer radicalement toutes mes idées à ce *sujet, dit-il, et en voyant* l'immensité de vos plaines, j'ai aussitôt pensé à l'immensité de l'oeuvre des *pionniers d'il y a trois siècles* et de la vôtre."

M. l'abbé Brosseau croit que si Dieu a placé dans un pays aussi vaste et aussi fertile deux races aussi différentes, c'est parce qu'il a voulu faire des Canadiens-français les missionnaires de l'idée catholique auprès des anglo-saxons protestants.

L'orateur démontre que l'anglo-saxon n'a pas le tempérament catholique et il prouve l'inanité du rêve des visionnaires qui voudraient que la langue anglaise fut au Canada le véhicule du catholicisme.

Notre race latine, parce qu'elle a un idéal très haut, parce qu'elle pratique le renoncement à soi-même, et le détachement, dans une certaine mesure, des biens de ce monde est essentiellement catholique. Cette race est appelée à jouer dans le monde un rôle de missionnaire du catholicisme et de la culture intellectuelle.

M. l'abbé Brosseau provoque des applaudissements frénétiques en disant:

> On déclare que les Américains seuls peuvent aligner des chiffres, eh bien je vais essayer de les imiter: Il y a 150 ans nous étions au Canada 60,000; aujourd'hui nous sommes 3,000,000. Que notre natalité suive la même progression et dans 150 ans nous serons 150,000,000. C'est alors que nous n'aurons plus besoin de conventions provinciales!

M. l'abbé Brosseau, après cette déclaration, montre l'exemple des Cantons de l'Est où les fermiers anglais ont été pacifiquement chassés et remplacés sur leurs terres par les Canadiens-français, grâce au nombre sans cesse croissant de ceux-ci.

La grande force de la race canadienne-française, c'est sa fécondité; c'est dans cette qualité que nous devons la confiance la *plus ferme pour l'avenir.* Cela est si vrai que les Anglais eux-mêmes le comprennent, et c'est là peut-être le motif de la persécution dont nos compatriotes sont victimes en Ontario.

Un Anglais de cette province disait: "Les Canadiens-français peuplent avec une rapidité alarmante certains comtés d'Ontario. Cet accroissement est une question sérieuse pour nous si nous n'y prenons garde. Il y a dix ans les Canadiens-français étaient quantité negligeable ici, aujourd'hui ils sont un million! Si nous n'y prenons garde, dans quelques années ils seront dix millions.

Le même phénomène se produira dans l'Ouest.

L'orateur dit que nous avons des droits admirables d'être fiers de notre qualité de catholiques et de français dans ce beau pays, découvert par les nôtres et peuplé en grande partie par les nôtres! Nous sommes les seuls au Canada à posséder les deux langues, et cette supériorité émerveille les Anglais sans qu'ils veuillent en convenir. M. l'abbé Brosseau dit qu'au Collège du Mont St-Louis, dont il est le chapelain, les grandes institutions financières, les grands commerçants demandent de plus en plus des jeunes employés canadiens-français parce que ce sont les seuls qui parlent l'anglais et le français.

M. l'abbé Brosseau termine en faisant un tableau brillant des conditions dans lesqeulles se trouvent les Canadiens-français d'Aberta pour lutter; ne sont-ils pas à la porte de Québec, source de la vie religieuse et intellectuelle? et cette province plus que jamais est prête à venir à leur secours en leur fournissant des *moyens de combat et des combattants.*

Pour lutter et pour vaincre, il faut être fort, or le meilleur moyen d'être fort, c'est de marcher le front haut, sans provocation et sans faiblesse, en faisant entre nous l'union la plus complète et en nous souvenant toujours que Dieu fortifie ses enfants les plus chéris par la persécution, et que seuls les lâches et les faibles se laissent abattre par les revers.

M. l'abbé Benoit et M. le docteur Lachance

L'heure se faisant tardive, M. l'abbé Benoit, représentant de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan, et M. le Dr Lachance, maire de St-Boniface, appelés tour à tour à la tribune ne prononcent que de courtes allocutions, d'ailleurs très applaudies.

M. l'abbé Benoit parle des travaux qui se font à l'A. C. F. C. de la Saskatchewan et de la noble émulation qui existe entre les associations des deux provinces-soeurs et il propose que l'on fasse une gageure: que celle des deux associations provinciales qui aura le moins de membres en 1925 offre un banquet à son heureuse rivale. Cette proposition est chaleureusement applaudie.

M. le Dr Lachance se déclare ravi de son voyage à travers les plaines de Saskatchewan et d'Alberta qui l'on émerveillé. Il apporte à tous le salut et les voeux de la population canadienne-française de la vieille ville dont il a l'honneur d'être maire.

M. le Dr Lachance est heureux de constater que l'Action Catholique de la jeunesse canadienne-française s'est implantée en Alberta, cela lui permet de prédire que la jeune génération travaillera avec une ardeur indomptable à la continuation de l'oeuvre française de leurs aînés. En terminant l'orateur paie un émouvant tribut d'éloges à la femme canadienne.

Cette soirée d'ouverture, marquée du plus vif succès, se termine au chant de "Dieu protège le Roi."

—o—

DEUXIEME JOURNEE

Favorisée par le clair soleil d'Alberta la deuxième journée de la Convention a remporté un succès plus vif encore, s'il se peut que celui de la veille.

Une affluence beaucoup plus considérable se pressait à la salle des séances et l'on peut évaluer à plus de huit cents le nombre des personnes présentes.

La deuxième séance publique de la Troisième Convention fut en tous points remarquable par l'éloquence des orateurs qui y prirent la parole.

Le président, l'hon. M. Gariépy, invita tout d'abord à la tribune M. l'abbé Lamy, représentant de Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface. Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits du discours de M. l'abbé Lamy:

DISCOURS DE M. L'ABBE LAMY

Les applaudissements, par lesquels vous m'accueillez, s'adressent à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, qui, retenu par les devoirs de la visite pastorale, et en l'absence de son digne auxiliaire, — actuellement à Rome avec le sympathique évêque de Régina — m'a, comme vient de vous le dire M. le Président — délégué vers vous pour le représenter, afin que, selon sa propre expression, "vous compreniez qu'il est de coeur et d'âme avec vous." Vos applaudissements sont l'expression de votre reconnaissance et de votre admiration pour le vaillant Archevêque, dont le nom est devenu un drapeau et qui, dans la mêlée ardente, a été, comme il le disait un jour dans une circonstance solennelle, maintes fois blessé, mais jamais vaincu. Soyez assurés que je transmettrai fidèlement à Sa Grandeur, les échos de votre cordiale et chaleureuse réception, dont je vous remercie en son nom. Vous vous rappelez avec quelle joie et quel entrain il assista à votre premier congrès de 1912 et les paroles de feu qu'il vous fit entendre en cette occasion. Ce fut pour lui la plus agréable des surprises que de trouver à 800 milles de Saint-Boniface une organisation canadienne-française déjà si prospère et promettant des résultats si féconds pour l'avenir. Et, l'autre jour, en partant pour venir assister à votre congrès, il me disait que votre organisation patriotique est plus avancée que la nôtre au Manitoba, et que personne plus que lui ne s'en réjouit.

La nouvelle de l'apparition de vos "Bulletins paroissiaux," dans vingt-quatre paroisses simultanément, — avec la bénédiction de votre Archevêque vénéré, — l'a rempli de joie. "C'est le bien qui se fait, me disait-il, et bénis soient ceux qui l'opèrent."

Je n'ai pas l'intention de faire un discours, mais il est bien difficile de garder le silence quand on a le lourd honneur de représenter l'Archevêque de Saint-Boniface. Vous savez qu'il n'a pas le culte des "chiens muets." D'un autre côté, j'ai le regret de ne vous apporter que des notes jetées sur le papier pendant le trajet de Winnipeg à Edmonton. Veuille votre bienveillante indulgence accepter comme excuse l'imprévu de cette délégation, qui m'a été confiée au dernier moment.

Vous me permettrez d'abord, Mesdames et Messieurs, de vous rappeler que j'étais avec vous, il y a deux ans, lors de votre premier congrès, et que vous me fîtes l'insigne honneur, en raison d'une homonyme devenue par une extrême bienveillance une parenté, que vous me fîtes, dis-je, l'insigne honneur de vous présenter le premier membre de l'Académie française qui ait foulé le sol de l'Ouest et que votre esprit d'initiative avait su attirer à votre congrès, M. Etienne Lamy, qui, selon l'expression si délicate et si juste de S. G. Mgr l'Evêque de St-Albert, devenu depuis S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton, "nous apportait une brise de France avec la vraie foi catholique jointe au mérite littéraire." Vous vous rappelez l'ovation que vous lui fîtes dans cette même salle, quand Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface se leva et s'écria: "M. Lamy, c'est la France, levons-nous!" Les murs de cette enceinte me semblent retentir encore des acclamations enthousiastes qui s'élevèrent des poitrines des six cents délégués présents: "Vive la France! Vive M. Lamy!"

Vous n'avez certainement pas oublié l'heure délicieuse pendant laquelle M. Lamy vous parla de Champlain en un langage tout académique et avec une élévation de pensées qui étaient tout à l'honneur du héros et du panégyriste, nous montrant dans le fondateur de Québec l'homme de génie et surtout le grand chrétien soucieux avant tout de gagner des âmes à Dieu. Vous n'avez pas oublié le superbe hommage qu'il rendit aux vertus de la population française des rives du St-Laurent et son esquisse à grands traits de ce qui l'avait frappé dans son voyage à travers nos immenses prairies, comment il nous parla de ces endroits où les eaux et la terre sont encore mêlés et où il semble que l'oeuvre de la création n'est pas achevée. Partout où il avait trouvé un sol assez solide pour porter l'homme et la charrue il y avait vu l'homme et la charrue. Avec son style magique, il nous décrivait la majesté de nos plaines où le blé est roi et où on lui élève des palais. Pour couronner le tout il voulait bien ajouter qu'il était fier de constater qu'après avoir

Suite à la page 5

LA CONVENTION

Suite de la page 1

dompté les forces de la nature, nous ne voulions être comptés par personne. Et la leçon qu'il dégageait de tout cela, lorsque, parlant de la France, il nous demanda la permission d'en dire un peu de mal pour établir sa thèse, à savoir que nous sommes restés ce que nous étions parce que nous avons conservé nos croyances religieuses, tandis que chez eux on avait cessé d'être ce qu'on était parce qu'on avait abandonné ces mêmes croyances auxquelles, désabusés, on revenait de plus en plus et il terminait en prédisant que l'exemple de ce qu'est la fille contribuerait puissamment à convertir la mère.

A ces souvenirs, Mesdames et Messieurs, je désire ajouter quelques mots sur la question vitale de la colonisation catholique et française dans l'Ouest, que vous avez si bien résolue ici à Edmonton, en pourvoyant au nerf de la guerre par la formation d'un syndicat à base financière. Pour encourager les missionnaires colonisateurs et tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre, à quelque titre que ce soit, je veux vous citer une prophétie faite il y a plus de trente ans par un autre Français, un savant non catholique celui-là, mais qui avait vraiment du coup d'oeil. Elle est du grand géographe, Onésime Reclus. Elle est tirée d'une lettre à Faucher de St-Maurice, que ce dernier faisait connaître dans une conférence donnée à St-Roch de Québec en 1890:

"Je crois très fermement à votre victoire au Canada, écrivait Onésime Reclus; vous avez une fécondité supérieure; vous avez plus de traditions et de meilleures que vos voisins; bien que protestant, j'estime que le catholicisme sincère chez un peuple est un brevet de longévité. Le protestantisme, simple négation, n'est au fond qu'un émiettement: les nations qui s'y fient seront un jour honteuses de leur chute. Puis quand vous aurez plus de nombre, le catholicisme pourra vous aider à amalgamer peu à peu les catholiques d'autres origines qui vous entourent.—Mais vous aurez de mauvais jours à passer. Le Nord-Ouest est la dernière ressource de l'émigration en pays tempéré, — la Sibérie à part. Il faut donc vous attendre à le voir envahir rapidement par les Ontariens, les Anglais, les Ecossais, les Irlandais, les Américains, peut-être par les Allemands. Il se passera là ce qui s'est passé lors de la colonisation d'Ontario: ce sera un semblant d'écrasement, parce que cette invasion diminuera votre nombre proportionnel dans la Puissance.

Ce sera fini dans vingt ans. Il n'y aura plus d'émigration ou fort peu vers le Canada; et à partir de ce moment vous croîtrez plus que les autres. Les lois de la nature seront pour vous, et je ne doute pas que vous ne preniez lentement l'ascendant. Ce qui s'est passé dans les Cantons de l'Est, ce qui se passe sur l'Outaouais est le symbole de l'avenir. Seulement il est nécessaire que vous ayez partout un noyau. L'arbre grandira tout seul. C'est pour cela que l'émigration canadienne vers le Nord-Ouest est d'une importance 'capitale.' Travaillez-y de toutes vos forces. Jetez là-bas des îlots canadiens-français, acadiens ou français qui finiront par se réunir et être la terre ferme. Puis n'oubliez pas que chaque millier d'hommes qui ne va point aux Etats-Unis ou qu'on rapatrie figurera avec ses accroissements aux recensements de 1891, 1901, etc., etc. Il contribuera à vous mettre en minorité moindre. C'est l'essentiel. — Je vous le répète, la colonisation rapide du Nord-Ouest par les éléments dits saxons vous rabaissera soudain dans l'échelle proportionnelle surtout depuis 1881. Vous ne serez pas 30 pour cent. — N'ayez crainte: votre tour reviendra. Mais pour que l'arbre vienne, il faut le planter. Qu'il ait seulement des racines; il s'élèvera du taillis étranger et finira par le dominer."

Sans doute cette prophétie ne s'est pas réalisée à la lettre sur tous les points, mais elle contient de précieuses indications et un encouragement sérieux à continuer et à grossir le courant d'immigration française vers l'Ouest, qu'il nous vienne du trop plein des vieilles paroisses de la province de Québec, des Etats-Unis, de la France ou de la Belgique.

Vous savez comme moi, Mesdames et Messieurs, combien dans le passé, cette question de l'émigration de la province de Québec vers l'Ouest, a été controversée là-bas, combien elle l'est encore présentement — moins cependant — et combien elle le sera sans doute, peut-être longtemps, à moins que des hommes de la classe dirigeante de la province-mère continuent à venir de plus en plus nombreux étudier chaque année la question sur place et éclairent l'opinion publique. C'est une question complexe et il importe, pour la bien juger, de la considérer du côté de l'Ouest comme du côté de Québec. Ici même, l'an dernier, M. Henri Bourassa annonçait sa conversion à l'idée qu'il avait combattue jadis. Ce n'est pas le seul qui se soit ainsi converti et je ne doute pas que les représentants distingués de la vieille province, de la province-mère, qui sont venus de si loin nous apporter le réconfort de leurs sympathies et de leurs conseils, ne soient présentement sur le chemin de Damas, si toutefois ils ont besoin des clartés de nos plaines pour modifier ou fixer définitivement leurs idées sur cette question que nous, dans nos trois provinces-soeurs, nous considérons comme "capitale," comme "primordiale," et que nous mettons à la base de tous nos espoirs patriotiques et de toutes nos revendications religieuses et nationales. Il nous faut fortifier certaines paroisses, en créer de nouvelles aux points stratégiques, car les paroisses forment les comtés et les diocèses.

Et, Mesdames et Messieurs, notre thèse n'a rien qui doive effrayer les frères que nous avons laissés dans la province natale et qui travaillent eux aussi à la colonisation des parties encore inhabitées de cette chère province. Nous ne la formulons pas autrement que la formulait une circulaire privée au clergé, signée le 23 octobre 1871, par tous les évêques de la province de Québec et par Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface. Cette circulaire, qui se trouve au volume Ve de la collection des mandements des évêques de Québec, contient une direction qui, remarquons-le bien, n'a jamais été infirmée ou modifiée par aucun document épiscopal subséquent.

Après avoir déploré en termes émus la tendance de nos compatriotes à déserter le foyer domestique et la terre natale pour aller demander à la prospérité de nos voisins un bien-être qu'il semblait pourtant possible de trouver sur le sol de la patrie, Nos Seigneurs les Evêques priaient le clergé de s'efforcer de les retenir dans les différentes provinces de la Confédération, et ils ajoutaient:

"Notre jeune pays n'est pas renfermé dans des limites assez étroites pour qu'il soit nécessaire de l'abandonner. Plus que jamais d'immenses étendues de terrain s'offrent à notre population dans les limites mêmes de la patrie. L'acquisition du Nord-Ouest, la création de la province du Manitoba, offrent un avantage réel à ceux qui n'aiment pas le défrichement des terrains boisés et qui pourtant voudraient s'éloigner de la paroisse qu'ils habitent. Il n'est pas nécessaire de passer la frontière canadienne pour trouver les riches prairies de l'Ouest.

"Par cette émigration d'un genre nouveau, nos compatriotes ne se sépareront pas de nous; ils resteront canadiens soumis à nos institutions religieuses et civiles, dans un milieu où leur foi ne sera pas exposée, où au contraire, ils aideront à faire luire ce divin flambeau au milieu des vastes déserts de l'Ouest, qui n'ont été découverts par nos pères que dans une pensée toute de foi."

Cet appel national, où percent des vues prophétiques, est malheureusement demeuré sans écho ou à peu près. Le Manitoba, par exemple, qui aurait pu devenir une terre française, est aujourd'hui une province d'où le français est proscrit officiellement de la Législature contre tout droit. Il est vrai, mais où, grâce à Dieu il n'est ni mort ni agonisant dans cinquante paroisses qui, après les persécutions que vous connaissez, ont démontré à nos adversaires et à tous les observateurs attentifs, qu'elles ne sauraient désormais être entamées. Un enseignement bilingue — où les deux langues officielles du pays sont sur un pied d'égalité,— a désormais sa place au soleil de la province et gare à ceux qui oseraient la lui contester, sous quelque prétexte que ce soit. En tête de ce système bilingue, alimenté par une école normale bilingue, et dirigé par trois inspecteurs bilingues, dont M. Potvin, ici présent, se tient le collège de Saint-Boniface qui vient, par un coup de la Providence, de conquérir pacifiquement le droit de confectionner lui-même sur toute la ligne son programme universi-

Suite à la page 8

DISCOURS DE BIENVENUE, PRONONCE PAR L'HON. P. E. LESSARD

Monseigneur,
Révérends Pères,
Mesdames et Messieurs.

S'il est une tâche agréable, imposée par le Comité Organisateur de la Convention c'est assurément celle de souhaiter la bienvenue à nos visiteurs de marque ainsi qu'aux délégués nombreux venus de tous les points de la province.

Nos deux conventions précédentes ont été honorées par la présence d'hôtes illustres dont le souvenir est encore présent à la mémoire de tous, et la troisième qui s'ouvre ce soir, ne le cède en rien sous ce rapport à ses devancières.

S'il est, Messieurs, un encouragement puissant et un réconfort moral pour les organisateurs de ces assises provinciales française, c'est de constater l'empressement avec lequel, de la lointaine province-mère et de l'Est français, nos frères, les plus en vue par le talent et par le patriotisme, répondant chaque année à notre appel.

C'est pourquoi je voudrais ce soir trouver des accents tout particulièrement chaleureux pour dire à tous "Bienvenue et Merci."

Monseigneur, je suis certain d'être l'interprète de tous ceux qui sont ici présents ce soir en offrant à Votre Grandeur l'hommage de notre attachement filial et de notre reconnaissance la plus vive.

Votre présence parmi nous, Monseigneur, à cette séance d'ouverture de notre Troisième Convention Provinciale du Parler Français d'Alberta, nous touche profondément. Nous n'avons pas oublié nos conventions de 1912 et de 1913, et nous gardons un souvenir ému des belles paroles que vous avez prononcées en ces occasions, à la gloire de notre chère et belle langue. Je disais, il y a un instant, que l'invitation du Comité avait été entendu de la lointaine province de Québec; que de reconnaissance ne devons-nous pas à MM. les abbés Damours et Brosseau qui ont bien voulu consentir à délaisser leurs travaux pour entreprendre un voyage long et fatiguant. Ces éloquents messagers de la parole française ont un double titre à notre reconnaissance; et notre joie est profonde de saluer en eux, non seulement des lutteurs infatigables pour la défense de la langue française, mais encore des représentants de l'admirable clergé Québecois, auquel notre Saint-Père vient de donner un témoignage admirable de l'estime de l'Eglise Universelle en conférant au plus vénéré de ses membres la pourpre cardinalice.

Monsieur l'abbé Damours représente officiellement le Comité Permanent du Congrès de Langue Française de Québec, l'association admirable dont notre société est fière d'être la succursale en Alberta.

Il m'est tout particulièrement cher de souhaiter la bienvenue à M. l'abbé Brosseau, car je ne puis prononcer son nom sans me rappeler avec émotion qu'il est le chapelain de mon Alma Mater, le Collège du Mont St-Louis.

Si l'on me permet de donner la préséance aux visiteurs ayant parcouru une grande distance pour se trouver au milieu de nous, je saluerai dès maintenant M. Adrien Potvin, inspecteur d'écoles du Manitoba, qui représente ici la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface. M. Potvin est un défenseur infatigable de notre belle langue et j'en suis personnellement très fier, car M. Potvin est un de mes anciens compagnons de collège.

De Québec encore, nous vient M. l'abbé Colin, de St-Jean d'Iberville.

A la voix de Québec s'est jointe la voix du Manitoba. Nos frères du Manitoba nous sont particulièrement chers, ce sont nos aînés dans la lutte pour implanter le Français dans l'Ouest et en revendiquer les droits; leur exemple est un stimulant précieux dans nos propres luttes.

Nous nous souvenons encore du discours admirable que prononça Mgr Langevin, à notre convention de 1912. C'est depuis cette date mémorable que le noble archevêque du Manitoba qui avait déjà tous les titres à notre admiration a conquis tous les coeurs d'Alberta: et je suis certain qu'en évoquant ce soir le souvenir de Mgr Langevin, dont le nom est un symbole du patriotisme le plus pur, je réponds au voeu intime de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre et qui ne sauraient plus comprendre qu'on pût parler du Manitoba Catholique sans nommer son grand archevêque. Monseigneur Langevin, toujours désireux de nous prouver son attachement et le grand intérêt qu'il nous porte, a bien voulu déléguer auprès de nous le distingué rédacteur des "Cloches de St-Boniface," Monsieur l'abbé Lamuy. M. l'abbé Lamuy n'est pas un inconnu parmi nous et nous nous souvenons que ce fut lui qui nous présenta, lors de notre premier congrès, son illustre homonyme, M. Etienne Lamy.

Il semble qu'au Manitoba, plus que partout ailleurs, "Noblesse oblige" car cette province, qui nous est chère à plus d'un titre est particulièrement bien représentée parmi nous et cela nous vaut de saluer avec reconnaissance monsieur le docteur Lachance, maire de St-Boniface, un de nos compatriotes qui, par son talent et ses qualités s'est assuré au Manitoba l'une des places les plus en vue aussi bien parmi nos compatriotes de langue anglaise que parmi ceux de langue française.

De Winnipeg, nous viennent M. Tournier, représentant de la Société St-Jean-Baptiste de cette ville, et le R. P. Morice, savant Oblat, d'une renommée qui dépasse les bornes de l'Ouest et même celles du Canada.

Il faudrait une voix plus autorisée que la mienne pour vous parler du talent de l'auteur de tant d'ouvrages d'une grande valeur historique, je me contenterai humblement de remercier le Révérend Père Morice d'avoir bien voulu abandonner ses travaux pour venir nous apporter les lumières de sa science qui jetteront un éclat particulier sur notre Convention.

Je viens d'évoquer le Manitoba Catholique, si combatif lorsqu'il s'agit de la défense de ses droits religieux et français, permettez-moi, messieurs, de dire que nous avons encore à l'endroit de cette belle province un devoir de reconnaissance que je ne saurais, pour ma part, oublier: Je suis certain que vous allez tous applaudir lorsque j'aurai dit que ce que je n'oublie pas, ce que nous n'oublierons jamais, c'est que c'est du Manitoba que nous sont venus les Révérends Pères Jésuites qui ont établi dans notre ville cette institution admirable qu'on nomme le collège d'Edmonton.

L'arrivée dans notre ville du Révérend Père Hudon, le distingué recteur, et de ses dévoués collaborateurs a marqué une date importante pour notre histoire nationale dans la Province d'Alberta. Avec d'aussi admirables éducateurs pour former notre jeunesse nous ne saurions désormais avoir d'inquiétude pour l'avenir: au collège, les révérends Pères Jésuites préparent pour demain une génération instruite, pleine d'ambition et nourrissant pour la langue française un amour et un attachement qui nous donnent pour l'avenir de notre langue en Alberta les assurances les plus consolantes.

Dans une de nos assemblées précédentes je ne me souviens plus quel orateur disait "Lorsque la Providence envoie dans une ville un homme comme le Révérend Père Hudon il n'y a plus lieu de désespérer de l'avenir." Et en effet, lorsque l'on voit le Révérend Père Hudon consacrer à défendre la langue française dans nos assemblées tous les instants qu'il ne donne pas à son oeuvre du collège, on ne peut s'empêcher d'être reconnaissant à Mgr Légal, l'instrument puissant dont se servit la Providence pour nous envoyer au milieu de nous un apôtre de la langue française aussi ardent.

La préparation aux luttes de demain, de la prochaine génération, m'amène à vous parler d'une autre oeuvre non moins louable, par les fruits qu'elle nous promet: Cette oeuvre est celle du Juniorat d'Edmonton Sud, où les Révérends Pères Oblats préparent une élite de religieux qui seront de dignes continuateurs de leur oeuvre d'évangélisation dans l'Ouest.

Fréquemment dans nos assemblées, on nous a dit que ce qu'il importait par-dessus tout dans la lutte pour notre foi et pour notre langue c'était la préparation de la jeunesse. Et bien, Messieurs, je crois que le Juniorat, l'oeuvre de Mgr l'Archevêque, des Révérends Pères Grandin et Cornelier, est une oeuvre qui doit nous être particulièrement chère; c'est à elle que nous devrons dans quelques années tout une pléiade de religieux, qui seront des aides précieux pour le maintien de la foi catholique en Alberta et la diffusion de sa doctrine d'amour et de charité.

Cette digression m'a entraîné quelque peu en dehors de mon sujet et le temps limité ne me permet pas de m'étendre aussi longuement que je le voudrais sur ce sujet qui m'est particulièrement cher, il y aurait trop à dire pour qui voudrait louer comme il convient l'oeuvre des révérends Pères Oblats en Alberta, à laquelle nous devons tant. Je ne veux donc que remercier encore une fois Mgr l'Archevêque d'Edmonton, digne successeur de Mgr Grandin, l'admirable premier évêque de St-Albert, de vénérée mémoire, pour tout ce dont nous sommes redevables à notre clergé régulier.

Notre province-soeur est représenté parmi nous par notre brillant compatriote, le jeune et distingué procureur-général de la Saskatchewan, l'honorable M. Turgon. L'honorable M. Turgeon arrive parmi nous précédé d'une réputation qui m'oblige à chercher mes mots pour en trouver qui puissent exprimer nos sentiments d'admiration et de reconnaissance pour la lutte admirable et féconde à laquelle il a voué son grand talent.

L'honorable M. Turgeon remplit à Régina des fonctions importantes avec une autorité admirable qui lui a valu la confiance de tous ses compatriotes de langue anglaise, et son dévouement aux questions d'enseignement de notre langue lui a valu parmi les nôtres une reconnaissance unanime basée sur des sentiments du plus vif attachement. Nous sommes heureux de compter parmi nous ce soir un compatriote de la valeur de l'honorable M. Turgeon, et tout en le remerciant d'avoir abandonné ses travaux pour se trouver au milieu de nous, nous ne pouvons que regretter qu'il ne puisse demeurer à Edmonton pendant toute la durée du Congrès, sa présence pendant ces trois jours nous eut été précieuse. Nous nous dédommagerons de la brièveté de sa visite en ayant dans quelques instants le plaisir d'applaudir à ses éloquentes paroles.

La lutte commune que mènent les Canadiens-français de Saskachewan et d'Alberta crée des liens particulièrement chers entre les deux groupes et nous nous réjouissons que des relations étroites s'établissent entre les deux associations provinciales.

Nous avons parmi nous, Messieurs, un de nos compatriotes irlandais, de Calgary, M. Clifford Ryley. M. Ryley est un ami dévoué de la langue française, et il donne un admirable exemple d'entente cordiale en venant assister à notre congrès. Je suis certain d'être votre interprète à tous en souhaitant la plus cordiale bienvenue au milieu de nous à M. Clifford Ryley.

Nous espérions avoir au milieu de nous ce soir, les honorables sénateurs Poirier et Belcourt, et l'honorable M. Bernier, secrétaire du Manitoba. Nous aurions été heureux de saluer dans l'honorable Belcourt, le champion de la lutte pour le français en Ontario; et de saluer dans l'honorable M. Poirier, la lointaine Acadie, toujours chère aux coeurs des Canadiens-français.

Ces messieurs ont été retenus à Ottawa par la session, de son côté, l'hon. M. Bernier a été retenu dans la capitale manitobaine par l'approche des élections provinciales.

A ces trois distingués compatriotes retenus au loin par leur devoir nous envoyons notre souvenir fidèle, et nous faisons des voeux pour que ces compatriotes ardents puissent assister à notre quatrième congrès en 1915.

En terminant, je voudrais remercier et souhaiter une bienvenue empreinte de la reconnaissance la plus vive aux membres du clergé provincial qui sont présents ici ce soir et qui ont travaillé avec tant de dévouement à organiser dans leurs paroisses respectives nos cercles locaux.

Bienvenue également aux délégués nombreux qui n'ont reculé devant aucun sacrifice de temps et d'argent pour venir assister à notre Troisième Convention. Enfin, à toutes les personnes qui, à un titre quelconque sont venues ce soir, j'offre au nom de la Société du Parler Français toute notre reconnaissance et nos sentiments les plus cordiaux dans ce mot par lequel je veux finir: "Bienvenue"!

CAUSERIE RURALE

A LA JEUNESSE DES CAMPAGNES

Comme vous, jeunesse des campagnes, nous avons goûté la joie pure de vivre libre à travers les champs et les beaux jours du printemps ;nous avons cheminé le long des blés, parmi les troupeaux et les fleurs sauvages. L'été, nous avons assisté à la rentrée des foins et à la récolte des grains, et avec délices nous avons fêté, au milieu d'une famille nombreuse, ce qu'on appelle la "grosse gerbe".

En automne, nous avons cueilli les fruits vermeils avant que les feuilles ne jaunissent pour être emportées par le vent.

Et l'hiver, à la veillée, occupé à des travaux d'intérieur, ou livré avec les autres à certaines occupations, qui n'ont lieu qu'à cette saison à la campagne, nous avons entendu les histoires que chacun racontait, à tour de rôle, et dont les particularités de quelques-unes sont restées gravées dans notre mémoire.

Enfin, au retour d'un nouveau printemps et au chant des oiseaux, nous avons senti renaître en nous les mêmes sentiments de reconnaissance et d'amour qu'inspirent la nature et la douce poésie des champs.

En voyant percer les fleurs, monter les blés et paître les troupeaux, nous sentions se formuler dans notre coeur à notre pensée une prière à Dieu.

Aujourd'hui, nous venons vous parler des événements qui ont plus ou moins frappé notre esprit et notre imagination.

Nous désirerions pouvoir, en étalant sous vos yeux la réalité des choses, vous faire profiter de l'expérience acquise, afin de vous prémunir contre des tentations dangereuses, celles qui entraînent tant de cultivateurs à la ville. Nous voudrions pouvoir, en quelques lignes, exprimer très clairement ce qu'il en est, à notre sens, des beautés et des séductions de la ville, et les déceptions de toutes sortes qui attendent la plupart de ceux qui se laissent prendre à son clinquant, au mirage trompeur de ses attraits.

Et nous désirerions en même temps pouvoir faire ressortir les avantages de la campagne, les beautés de la nature et ses produits, comparés à la misère des villes pour ceux qui n'y ont pas de situation sérieusement établie.

Au sein de la belle et riche nature, on ne connait pas son bonheur; on rêve trop souvent de la ville, dont on entend parler merveille et où l'on croit apercevoir que la vie est plus douce, plus facile, les agréments plus nombreux, et où toutes sortes d'attractions fascinent en effet les esprits et charment les yeux. Une idée même de pouvoir y faire fortune travaille certains cerveaux prompts aux projets d'avenir. Quel séduisant mirage!

Les déceptions des villes

Ah! chère jeunesse des campagnes, ne vous embarquez pas dans l'inconnu de la galère sociale sans avoir profondément réfléchi! Songez aux désillusions, aux déceptions parfois cruelles qui attendent la plupart de ceux qui, imprudemment, vont se jeter dans ce gouffre qu'est surtout la grande ville. Là, chaque année, des milliers d'existences succombent dans les rouages du machinisme et de l'industrie, dans mille occupations de servitude, ou dans le vice et la misère.

Avec l'intention très honnête de se faire une situation plus aisée, moins pénible et plus brillante, une foule de jeunes gens des deux sexes abandonnent la culture, le village et les parents pour aller se confiner entre quatre murs, où le soleil ne pénètre jamais, pour se livrer le plus souvent à des travaux abrutissants, insalubres et malsains.

Les jeunes gens tâchent de se faufiler dans tous les emplois: domestiques, garçons de magasin, employés de commerce ou de bureau, etc., mais la grande masse surtout, entre dans les usines, l'industrie, les ateliers de toutes sortes, où la plupart d'entre eux croupiront dans la misère.

Les uns, attachés aux rouages d'un mécanisme dont ils font comme partie, arriveront à n'avoir presque plus conscience de leur individualité ni de leur indépendance, ils deviennent des machines comme celles qu'ils font mouvoir; le comptoir du débitant d'alcool reste toute leur espérance, c'est le Dieu où ils sacrifieront tout. Et quand la deveine arrive, ils tâchent d'oublier dans le petit verre les ennuis et les soucis du lendemain, qui sont toujours à redouter avec les grèves, le chômage et la maladie.

D'autres, confinés dans de vagues bureaux manquant d'air, s'épuisent dans la neurasthénie ou d'autres souffrances physiques et morales, traînent le plus souvent une vie sans espoir d'avenir.

Enfin, une partie considérable d'entre eux, enfermés tout le jour dans des magasins où, du matin au soir, ils voient passer devant leurs yeux quantité de visages sans connaître personne, qui ne dit rien à l'âme, laisse indifférent, tant la multitude oppresse.

Ils sont nombreux ceux qui se disputent le travail et les emplois de la ville!

Quant aux jeunes filles qui émigrent vers la ville, elles font valoir les mêmes raisons que celles qui entraînent les jeunes gens; cependant, à l'exception de quelques-unes qui ont des visées plus hautes, la forte majorité abandonne les travaux des champs avec l'intention de se placer comme domestiques, ainsi qu'il en est pour beaucoup de jeunes gens aussi, d'ailleurs.

Cette situation n'est pas la moins avantageuse, si le sujet sait faire abstraction de sa volonté pour n'agir que d'après des maîtres où il se trouve en service, sous l'apparence de la liberté, il lui faudra devenir machine.

Sous ce rapport du service de la maison, nous ne parlerons que des jeunes filles. Ah! vous ne savez pas, vous surtout, jeunes filles, combien il faudra en rabattre sur les belles espérances que votre imagination faisait miroiter devant vos yeux!

Tout cet apparat de la ville, les belles maisons où tout vous semble comme un état permanent de bien-être et de vie facile, renferme, souvent, de cruels ennuis et d'amers déboires; ces maisons à l'aspect séduisant peuvent devenir pour vous des prisons dont le séjour sera quelquefois insupportable.

Les agréments de la ville que vous apercevrez de loin, les avantages que vous croyez y trouver, les occasions de plaisir qui s'offrent à première vue, et tout ce dehors brillant qui enchante et séduit l'esprit, recouvrent des éléments de surprises, des tristesses, de douloureuses et pénibles réalités. Ces apparences sont trompeuses très souvent elles cachent, sous des fleurs aux couleurs variées, un poison funeste à votre esprit simple et droit.

Mais vous n'en croyez rien.

Enchantées d'une occasion qui se présente, ou bien vous abandonnant même au hasard des circonstances, vous quitterez tout ce qui attache votre âme au pays, et vous voilà, les unes après les autres, parties pour la ville.

A suivre

LA COLONISATION DE L'OUEST

Une leçon

Quelques citoyens éminents de la Saskatchewan viennent de jeter les bases d'une association qui s'occupera de coloniser cette province.

Jusqu'ici la colonisation de l'Ouest a été le résultat de la propagande effrénée du gouvernement et des compagnies de transport. Une partie, en fait, la plus forte proportion des immigrants attirés au Canada poussaient jusque dans les prairies, mais, rendus là, le développement rapide des villes et la construction des chemins de fer, c'est-à-dire l'occasion de gagner vite et beaucoup les détournaient de la terre; et aujourd'hui, la plupart de ces manoeuvres, privés d'ouvrage, se trouvent à charge de la communauté, mécontents de leur sort, un peu déçus du pays, et trop déshabitués de l'agriculture pour y retourner. Cela constitue un état de choses qui fait ouvrir les yeux des citoyens soucieux de l'avenir de l'Ouest.

Pour y remédier et prévenir en même temps les crises futures, ils veulent orienter le courant d'immigration vers la terre. On admettra que c'est une excellente idée et que le moment de la mettre en pratique est bien choisi. L'Ouest a trop souffert de la spéculation sur l'immeuble pour ne pas comprendre que le principal facteur de sa prospérité permanente est ailleurs.

La terre, il en possède autant que l'Europe en cultive, et sa fertilité, si remarquable déjà, peut être doublée par une culture intelligente. La terre arable de l'Ouest peut produire assez pour nourrir cent millions d'hommes et peut-être davantage.

Succès donc aux promoteurs de cette association. Leur projet est louable et les moyens qu'ils veulent prendre pour en assurer le succès nous semblent très bons aussi. Il y a longtemps qu'on prêche à l'Ouest de mélanger sa culture. Or, les organisateurs du mouvement de colonisation de la Saskatchewan se rallient dès le début à cette opinion. Ils déplorent l'habitude qu'ont les cultivateurs actuels de l'Ouest de prendre des milliers d'acres et de les semer tout de blé ou d'avoine. "La puissance de l'Ouest ne viendra pas de ses villes mais de ses campagnes, leur a dit le Dr Rutherford. L'homme qui laboure quelques milliers d'acres à la vapeur, y jette la semence et attend la récolte n'est pas un cultivateur, mais un 'gambler.' Le cultivateur, c'est celui qui concentre ses efforts sur une superficie raisonnable et lui fait produire tout ce qu'elle peut donner". Ce conseil vaut beaucoup pour les cultivateurs de tous les pays et il y aurait profit pour nos cultivateurs de Québec à le suivre, quant à la culture intensive.

L'association ambitionne d'augmenter la population agricole de l'Ouest de dix millions en dix ans. Elle n'obtiendra probablement pas ce résultat en si peu de temps, qu'elle en amène cinq millions et elle aura déjà fait plus que bien des gouvernements dans l'intérêt général du Canada.

LES TERRES CULTIVEES AU CANADA

Le Ministère du Travail et du Commerce a publié d'intéressantes statistiques concernant la culture des terres au Canada.

La superficie totale des terres des neuf provinces s'élève à 1,401,311,413 acres, et les terres cultivées à 109,777,085 acres soit 7.18 pour cent de l'étendue totale.

On estime que dans les limites des neuf provinces, il y a un total de terres propres à la culture, de 440,951,000 acres: ce chiffre représente 31 pour cent de l'étendue totale, et ne tient aucun compte des forêts et des marais, qui peuvent être coupées et mises en culture, ni des terres du Nord, inconnues et inexplorées.

Il reste encore, on le voit, une marge assez large pour une colonisation intense et effective.

Il est intéressant de constater l'étendue des terres cultivées dans chaque province.

L'Ile du Prince-Edouard, à cause de sa petite étendue, arrive en tête: cette province compte 86.01 pour cent des terres cultivées, contre 90 pour cent des terres propres à la culture.

Dans la Nouvelle-Ecosse, 38.83 pour cent de l'étendue totale est en culture, contre 60 pour cent de l'étendue possible pour la culture. Le Nouveau - Brunwick compte 25.36 pour cent des terres cultivées, contre 60 pour cent possibles.

Dans Québec, seulement 3.52 pour cent est mis en culture, sur une étendue possible de 10 pour cent. Ontario est encore plus en arrière, puisque 9.37 pour cent des terres sont occupées contre 25 pour cent de terres cultivables.

L'Ouest n'est guère mieux partagé que l'Est. Au Manitoba l'on compte 8.33 pour cent contre 50 pour cent des terres cultivables. L'Alberta est à peu près au même point, puisqu'il y a 10.96 pour cent de terres cultivées sur 65 pour cent propres à la culture. La Colombie Anglaise est la dernière, puisque l'étendue des terres cultivées ne couvre que 1.12 pour cent du 20 pour cent de terres cultivables.

L'est la province de Saskatchewan est la plus fortunée sous ce rapport: on compte 18.39 pour cent de terres mises en culture sur un total possible de 60 pour cent.

De ces breves statistiques, se dégage une impression favorable de l'état des terres en culture ou cultivables de l'Ouest canadien. Encourageons donc une bonne immigration de nos compatriotes de Québec vers nos belles et fertiles terres qui n'attendent que de bons bras pour rapporter de riches moissons.



La Politiqué Étrangère

Les dépèches de Niagara, où siège actuellement la commission internationale, ont un ton bien optimiste: trop optimiste serions-nous portés à écrire, si nous ne savions qu'en diplomatie comme en politique, l'imprévu est souvent le plus probable.

Donc, disent ces dépèches, Mexicains et Américains du nord, si éloignés les uns des autres il y a quelques semaines, seraient sur le point de se tendre la main et de s'embrasser. Est-ce à dire que l'autorité d'Huerta a été suffisamment sapée pour que ses adversaires du nord, escomptant sa chute certaine, se montrent bons princes? Ou le sentiment antiyankee s'est-il assez développé dans tous les pays sud-américains pour donner sérieusement à réfléchir à l'ambitieux colosse du nord? Ou bien flotte-t-il tout là-bas, au-dessus du mystérieux pays nippon, quelque nuage inquiétant qui paraît se devoir concentrer au-dessus des Philippines, des Sandwich, ou même de la baie Magdalena?

Toujours est-il que cette brusque facilité des négociations a lieu de surprendre. Nous, Canadiens, sommes payes pour savoir que notre gros voisin du sud est peut-être plus à craindre sur le terrain diplomatique que sur les autres. Personne ne connaît encore sa réelle valeur militaire puisque son armée, comme sa flotte n'ont encore jamais été contraintes de soutenir le choc d'un ennemi sérieux. Mais les lambeaux de notre territoire restés entre ses mains qu'il avait étendus du côté du Maine, de l'Alaska et de Washington sont là pour attester que si frère Jonathan ferme bien les doigts sur une proie, il les ouvre moins volontiers.

Or, il tient par ses capitalistes une partie des ressources minières de son voisin du sud, par ses flottes les principales villes maritimes du Mexique, par ses intrigants et par son or toutes les provinces actuellement au pouvoir des révolutionnaires. Est-il déjà disposé à abandonner tout cela?

En apparence, peut-être, mais en réalité pas du tout; à moins d'y être obligé par les circonstances.

Ces circonstances ont dû déjà peser quelque peu dans la décision soudaine, prise par le président Wilson, d'accepter la médiation sud-américaine. Le président des Etats-Unis avait pourtant refusé hautement, quelques semaines auparavant, l'arbitrage de La Haye proposé par Huerta. Mais entre ce premier acte d'un autoritarisme cassant, et le second, s'est placé le gros événement de l'entrée en scène de l'Amérique latine, entrée appuyée par des manifestations populaires d'autant plus propres à donner à réfléchir aux Américains du nord, qu'elles étaient soulignées d'une manière significative par l'attitude de l'Europe.

Les Latins d'Amérique laissaient percer pour la première fois leur souci de barrer enfin la route, par des moyens légaux et honnêtes, à l'envahissement anglo-saxon.

L'idéologue Wilson, ce président dont l'avènement devait marquer la mort des trusts, et qui est devenu, par une ironie du sort, l'agent pur et simple de convoitises financières particulièrement odieuses, est-il un simple roublard parfaitement capable de se plier aux circonstances propres à favoriser ses desseins.

Depuis que les opérations militaires régulières sont arrêtées du côté de Vera-Cruz, l'embargo a été levé sur les armes et les munitions de guerre expédiées aux rebelles, mais établi avec rigueur sur tout ce qui pouvait être de nature à aider Huerta. Les capitaines des navires allemands actuellement saisis en savent quelque chose. Ainsi donc, pendant qu'on délibère au 'Clifton House', qu'on y fait assaut de sourires et de bons procédés, les soldats de Caranza et de Villa, munis à profusion d'or américain, de fusils américains, de munitions américaines, et de vivres américains, poussent l'épée dans les reins leurs adversaires dépourvus et épuisés.

Il ne nous paraît point que les négociations doivent aboutir assez rapidement pour empêcher les révolutionnaires de réduire Huerta à merci, et faire arriver ainsi indirectement les Américains à leurs fins, fins qu'il est possible de deviner à la lueur du passé.

Du jour où le vieux président Porfirio Diaz, le plus habile administrateur que le Mexique ait jamais eu, eut cessé à la "Standard Oil" la concession de tous les terrains pétrolifères du Mexique, son sort fut décidé. La presse des Etats-Unis préluda par une campagne violente, aux hostilités qui devaient conduire Madero à Mexico. C'est un fait maintenant connu officiellement, que le successeur de Diaz a été soutenu par des financiers américains.

Le jour où ce nouveau président plus ou moins national, et sous l'oeil paterne duquel la "Standard Oil" agissait à peu près comme elle voulait, fut remplacé par Huerta, il y eut grand émoi dans le groupe Rockfeller, et éclosion rapide de rebelles dans les provinces limitrophes des Etats-Unis. Une stricte et loyale neutralité de la part de ces derniers aurait permis la pacification rapide. On sait qu'il n'en a pas été ainsi, et qu'on en est arrivé, sous l'habile prétexte que Huerta n'a jamais été reconnu par les Etats-Unis, à favoriser ouvertement les rebelles, et faire réellement la guerre au gouvernement central, tout en refusant de la lui déclarer.

C'est une situation d'une étrangeté qui cadre bien avec l'originalité américaine. Mais on ne fait pas d'originalités de cette sorte sans qu'il en coûte quelque chose. Les Américains du nord ont actuellement pour eux la force qui leur permet de faire leurs cent volontés. Mais la force finit par être très faible contre le droit; les faux principes, les spoliations sont pleins de conséquences redoutables, même pour ceux qui en profitent. Ceux des yankees qui ont l'esprit assez lucide pour s'en rendre compte, feraient bien de ne pas perdre cette vérité de vue avant de tirer un trop grand bénéfice de la crise actuelle.

LA POLICE SPECIALE DU C. P. R.

Peu de personnes ont entendu parler du splendide corps de police spéciale du Pacifique Canadien, ou même ont vu ces gardiens à l'allure martiale en faction dans les principales gares de la compagnie. Fort de plus de trois cents hommes, lesquels sont disséminés sur tout le parcours du transcontinental, ce corps a des pouvoirs très étendus tout en étant surtout affecté au maintien de l'ordre dans l'enceinte des propriétés du C. P. R., a la surveillance des cours où l'on remise les wagons et a à voir au confort des voyageurs dans la limite de ses moyens.

Comprenant que cette force devait être en rapport avec la haute mentalité des officiers de la compagnie, M. George Bury, vice-président en charge des lignes de l'Ouest, s'est efforcé de choisir des hommes entraînés et d'une moralité sans reproche; c'est surtout dans l'armée impériale que de tels sujets pouvaient se trouver. Aussi la section de l'Ouest qui est la plus nombreuse, est-elle aujourd'hui formée, pour la plus grande partie, de vétérans ayant fait du service actif et pour la plupart portant des décorations qui témoignent de quelque action de courage.

Rompus à la discipline, ces hommes forment un contingent efficace qui au besoin prête son aide aux autorités provinciales et est aussi d'un précieux concours pour les municipalités où quelques-uns de ses membres sont en devoir.

Les hommes portent tous un uniforme spécial bleu qui se rattache beaucoup au costume militaire; il a été adopté par le vice-président comme le costume officiel des nouveaux policiers. Sur la poitrine de chaque constable, on voit le ruban qui représente la médaille que lui a value ses services distingués, soit dans l'armée impériale ou dans la police montée.

Lors de sa visite à travers le Canada, il y a deux ans, le gouverneur général a été émerveillé de la tenue et de l'excellence de cette force, et a même reconnu plusieurs des hommes qui autrefois servaient dans l'armée anglaise.

D'ici peu, la compagnie compte augmenter l'effectif de ce corps qui a rendu d'éminents services depuis sa fondation et est devenu l'une des distinctions de l'importante ligne de chemin de fer.

CORRESPONDANCE

Mes chers compatriotes,

Les 16, 17, 18, 19 juin, aura lieu le congrès des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, à Prince-Albert. Ce sera le troisième, je devrais dire le quatrième, depuis 5 ans. Et si nous voulons faire un petit examen de conscience sur nous-mêmes, nous serons forcés d'avouer, à notre courte honte, que la colonisation française, au lieu d'augmenter a diminuée depuis deux ans, disons qu'elle est presque complètement arrêtée. Et qu'avons-nous fait en face de cette paralysie nationale. Rien, absolument rien. Pendant que l'Alberta et le Manitoba se sont occupés à faire nommer des agents d'immigration de langue française, à fonder des sociétés de colonisation, etc., nous, Franco-Canadiens de la Saskatchewan, nous avons dormi, et nous dormons encore. Quand nous réveillerons-nous?

Et l'enseignement du français dans les écoles a-t-il progressé? Mon Dieu! le progrès a été si peu marquant, que ça ne vaut guère la peine d'en parler. Dans les écoles où le français est enseigné, ne se **contente-t-on** pas encore d'une demi-heure? Une demi-heure par jour pour enseigner à parler, à lire et à écrire en français, vous avouerez avec moi que c'est maigre. Maintenant, laissez-moi vous dire qu'il y a bon nombre d'écoles fréquentées par des enfants de langue française. Je vous parle avec connaissance de cause où le français brille par son absence. Les raisons de cela? Tout le monde les connaît. Ça dépend quelquefois des parents qui ont beaucoup souffert et qui souffrent encore du manque de connaissance de l'anglais, et qui ne veulent pas que leurs enfants en souffrent à leur tour. Ces enfants-là pourraient, tout en apprenant bien la langue anglaise, apprendre aussi la belle langue de France et ils ne s'en porteraient que mieux.

Dans la plupart des cas, ça dépend du manque de professeurs de langue française. Je devrais dire plutôt que ça dépend!.... vais-je le dire? Tiens! Je vous le laisse à deviner. Que sais-je? A notre congrès de Prince-Albert, on aura peut-être l'occasion de mettre les points sur les "i". Attendons, Franco-Canadiens de la Saskatchewan, soyons fidèles au rendez-vous les 16, 17, 18 et 19 juin. Ne manquez pas l'occasion de dire votre pensée tout haut. Il n'y aura rien à cacher, car nous serons en famille. Donc, moins de compliments fades et plus de vérité. Ne craignez pas d'indiquer les causes des différents maux dons nous souffrons et les remèdes en conséquence. Au revoir. A bientôt.

AMEDEE CLEROUX.

LES ANTILOPES DANS L'OUEST CANADIEN

Le gouvernement se préoccupe de la conservation de ces animaux.

Régina, Sask., 9 — M. Ernest Thomas Seton, chargé par le gouvernement du Canada de s'enquérir de la possibilité de créer, dans l'Ouest, des réserves pour la protection des antilopes, a eu une entrevue avec M. F. Bradshaw, garde-chasse provincial. Il a recueilli des notes intéressantes sur l'accroissement des antilopes dans la Saskatchewan.

Hier, M. Bradshaw apprenait qu'un parc de 4,800 acres sera fait à vingt milles de Moose-Jaw. On croit qu'il y a en Alberta et en Saskatchewan, 1,500 antilopes.

LA CHAMBRE FRANÇAISE

La profession des députés

Paris, 8 — Voici la classification des membres de la nouvelle Chambre suivant les professions qu'ils exercent:

Avocats, 142; médecins, 53; anciens officiers ou marins, 21; agriculteurs ou viticulteurs, 16; journalistes ou hommes de lettres, 46; professeurs, 43; propriétaires, 46; anciens fonctionnaires, 27; armateurs, 3; financiers, 6; anciens magistrats, 10; avoués, 12; pharmaciens, 11; vétérinaires, 3; notaires, 3; ecclésiastique, 1; employés de commerce ou d'administration, 25; entrepreneurs, 3; imprimeurs, 5; éditeur, 1; hôteliers ou cafetiers, 6; ouvriers, 22.

LE CANADA FRANCAIS

Un remarquable ouvrage: "La survivance française au Canada"

Le prince de Beauveau-Craon, qui vient de parcourir les vastes régions du Canada, celles surtout où se sont fidèlement conservés l'esprit, les moeurs et la langue de la vieille France, publie un remarquable ouvrage: "La survivance française au Canada", dans lequel il a noté d'une plume élégante et alerte ses impressions de voyageur.

Une magistrale préface de M. Maurice Barrès permet à l'éminent académicien d'analyser le caractère et la mentalité des descendants de ces soixante mille Français vigoureux qui peuplaint le Canada en 1763 et dont le nombre s'élève aujourd'hui à trois millions d'âmes, population forte, robuste et travailleuse que l'élément anglais n'a pu absorber.

"Le certain, dit M. Maurice Barrès, c'est que, là-bas, on continue de sentir à la française et de parler français. Les mères continuent d'endormir leurs enfants avec les chansons de la vieille France, les curés prêchent leurs ouailles comme ils l'eussent fait dans un village de notre Ouest ou de la Basse-Normandie. Voilà qui tient du prodige.

"Et pourtant, ce qu'on a constaté en Alsace et en Lorraine, après l'annexion, s'était produit là-bas d'une façon plus générale. Ce qu'il y avait de cultivé, de distingué, d'un peu riche, le plus grand nombre des dirigeants et des autorités sociales avaient quitté cette terre qui n'était plus la patrie. Ceux qui restèrent après l'abandon, ce furent des paysans, des chasseurs, quelques soldats. Ces petites gens ont tout sauvé.

Pendant longtemps, les Anglais affectèrent de mépriser ce débris de population française qu'ils n'avaient pu achever sur place. Ils témoignaient à l'égard de nos Franco-Canadiens, les sentiments que nous leur avons connus envers les paysans de l'Orange et du Transvaal. En 1857, lord Durham pouvait dire encore: "Les Franco-Canadiens ne sont pas un peuple, car ils n'ont pas de littérature". Ce mépris n'est plus de saison. Notre Canada possède une littérature complète pourvue de tous ses organes."

Nous-mêmes, n'avons-nous pas le droit d'être fiers que nos colons, là-bas et ailleurs, si loin de la mère-patrie, abandonnés à leurs seules ressources, aient victorieusement défendu leur civilisation, leur vie spirituelle, la leur et la nôtre?... M. Maurice Barrès ajoute:

"Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse, un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace-Lorraine. Là-bas comme ici on ne s'est pas incliné. L'homme de l'Ouest, pas plus que celui des Marches, n'a consenti à s'assimiler aux vainqueurs, et il me semble bien que, les uns et les autres, ce qu'ils detestent le plus chez le conquérant, c'est le Barbare".

Comme toujours, ce sont des religieux français qui ont maintenu et développé l'amour de la France dans le coeur de ces vaillantes populations de Québec et de Montréal. "Sans négliger la valeur propre, conclut M. Barrès, des émigrés canadiens, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ici l'intelligence ecclésiastique a gagné la victoire".

LA CONVENTION

Suite de la page 5

taire. Il avait jusqu'ici le libre choix de ses seuls auteurs philosophiques, il aura désormais le libre choix de tous ses auteurs. C'est dire que le règne des auteurs non imprégnés de l'esprit catholique est terminé. C'est l'acheminement vers l'indépendance complète et vers l'établissement de l'Université catholique de St-Boniface, ce qui sera probablement un fait accompli dans quatre ans lorsque nous célèbrerons le centenaire de la fondation du collège. Et qui sait, du moins je le souhaite, si votre jeune collège d'Edmonton, que votre congrès de 1912 a réclamé si fortement, principalement par la parole éloquente de l'honorable M. Wilfrid Gariépy, le digne président du présent congrès, ne se transformera pas lui aussi en université catholique bilingue. Quelle force ce serait pour la religion et la patrie que ces deux universités de l'Ouest, dirigées par les éducateurs incomparables que sont les Pères de la Compagnie de Jésus, cette compagnie illustre dont l'univers catholique célèbre cette année, avec un souvenir rempli d'émotion et de gratitude, le centenaire du rétablissement, après une glorieuse suppression de 41 ans." — Applaudissements prolongés.

M. Antonio Prince

M. W. Gariépy annonce alors qu'il désire donner la parole aux "jeunes" qui suivent avec tant d'ardeur et d'entrain juvénile leurs aînés dans la lutte pour le maintien du français. Le Président, en présentant M. Antonio Prince, porte-parole de la jeunesse, évoque éloquemment le souvenir du père du jeune orateur, M. A. Prince, "son prédécesseur" au parlement provincial. Ces paroles de M. W. Gariépy sont vivement applaudies.

M. Antonio Prince, avec une émotion communicative et un talent plein de promesses, demande que la jeunesse d'Alberta ait sa part dans la noble lutte en faveur de nos droits. M. Prince déclare que les jeunes gens d'Alberta sont désireux de partager les travaux de leurs aînés, car ils veulent montrer ainsi que leur amour pour la langue française n'est pas un amour platonique et qu'ils s'inspirent des nobles paroles de Lacordaire: "J'aime ma famille mieux que moi-même, mon pays mieux que ma famille et Dieu mieux que mon pays."

M. Antonio Prince termine par une émouvante péroraison où il rappelle que le capitaine Barattier, compagnon du commandant Marchand, dans sa marche à travers l'Afrique centrale, faisait, aux jours sombres de découragement, sonner le clairon pour réveiller l'âme française," les jeunes gens d'Alberta, veulent, eux aussi, sonner le clairon pour réveiller l'âme française en Alberta. — Vifs applaudissements.

Le R. P. Adam, S.J.

Le R. P. Adam, appelé à prendre la parole après M. Prince, annonce qu'il représente à la Convention l'hon. juge Prendergast, retenu à Winnipeg.

Après avoir fait l'éloge de l'hon. M. Prendergast, dont "le nom irlandais cache une âme française et un coeur de Québécois," le R. P. Adam se fait l'écho de la surprise de tous devant l'activité agissante des Canadiens-français d'Alberta et il dit ces paroles qu'accueillent des bravos nourris:

> On dit fréquemment en province de Québec: "Comme ils font vite et comme ils font grand les Canadiens-français de l'Alberta." C'est un émerveillement et une admiration générale.... et c'est pourquoi je suis fier d'être devenu Albertain.

Le R. P. Adam, prend pour texte de son sujet un article paru récemment dans la "British Review," de Londres, dans lequel M. Francis Gray reconnaît avec une largeur de vue qui lui fait honneur que ce sont les Canadiens-français qui, en conservant leur langue et leur culture intellectuelle, assurent en Amérique l'Unité Impériale.

L'orateur parle de la tolérance française au Canada et il cite le fait que bien qu'il n'y ait en province de Québec qu'un seul comté où les Canadiens de langue anglaise aient la majorité, il y a au parlement de province de Québec une douzaine de députés anglais. Le R. P. Adam demande qu'on lui cite un comté, où les Anglais ont la majorité qui élise un député de langue française!

Le R. P. Adam étudie brièvement le problème irlandais, il montre quelles défections se sont produites dans les rangs des catholiques irlandais aux Etats-Unis. Selon les statistiques de l'Immigration et de la natalité les Irlandais catholiques aux Etats-Unis devraient être 25,000,000 or ils ne sont que 7,000,000 seulement. Ce fait est dû à l'assimilation, et cette assimilation est le résultat de l'abandon de la langue maternelle des Irlandais. Cet exemple doit être salutaire pour les Canadiens-français.

Le R. P. Adam montre ensuite ce que nous devons à la France, "notre seul parent dans le monde."

L'orateur revenant ensuite à l'article de M. Francis Gray, dit que cet article a fait l'objet des commentaires du "Times," et ce journal concluait qu'après les déclarations de M. Gray, le devoir des Canadiens de langue anglaise était de respecter les "préjugés" des Canadiens-français.

Ce mot de "préjugé" soulève l'indignation généreuse du R. P. Adam qui trouve des accents pathétiques pour relever ce qu'il appelle l'insulte du "Times". "Préjugé," dit-il, notre attachement aux traditions séculaires, "préjugé" l'admiration des jeunes filles pour Madeleine de Verchères, "préjugé" l'admiration des jeunes gens pour Dollard des Ormeaux, "préjugé" le souvenir pieusement et fièrement conservé de Lafontaine s'élevant au Parlement pour protester contre des lois iniques et violant les droits du français.

Non ce ne sont pas là des "préjugés" mais des droits dont nous avons le devoir d'être fiers.

Le discours du R. P. Adam soulève l'enthousiasme de l'auditoire, ses paroles indignées et enflammées de patriotisme font vibrer tous les coeurs et c'est une véritable ovation que l'on fait à l'orateur lorsqu'il descend de la tribune.

Intermède musical

Un choeur composé de MM. Léger Lambert, C. E. Barry, Roy Royal et Leclaire, et de Mmes Gagner, Gaucher, Poirier et Mlle Bertrand, interpréta avec talent les "soirées de Québec," d'Ernest Gagnon.

"Les soirées de Québec" se composent de passages de nos vieilles chansons canadiennes les plus aimées et le public fit un tel succès à ce numéro du programme que le choeur dut se faire entendre à deux reprises différentes.

Lettres et télégrammes

M. Ernest Bilodeau donna ensuite lecture des lettres et télégrammes envoyés de tous les points du Canada au Comité de la Convention pour témoigner à celui-ci de l'intérêt général et des voeux de succès que suscitent nos assises provinciales.

R. P. Morice, O.M.I.

La parole est ensuite donnée au R. P. Morice, O.M.I., le savant auteur de nombreux ouvrages sur le Nord-Ouest Canadien, et, en particulier, de "l'Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien."

Le R. P. Morice se tint dans son rôle d'historien en faisant brièvement l'historique de la langue française au Nord-Ouest.

"Notre langue, dit-il, a tous les droits pour demeurer dans ces prairies car elle a pour elle la priorité sur toutes les autres langues européennes.

> Il y a plus de deux siècles l'usage de la langue française était répandue parmi les tribus indiennes, et un voyageur anglais signalait ce fait dès 1754.

Les coureurs des bois canadiens dont les alliances avec les Indiens ont donné naissance à la race métisse avaient coutume d'apprendre le français aux aborigènes et dès l'époque illustrée par les voyages de La Vérendrye il n'était pas rare d'entendre les Indiens prier le Dieu des hommes blancs dans notre langue française.

Lord Selkirk, à son arrivée au Fort Garry en 1812 trouva l'usage du français répandu dans tout le territoire qui allait devenir la province du Manitoba.

> La première agitation des Métis du Nord-Ouest eut pour cause la méconnaissance des droits du français.

Le R. P. Morice parle ensuite du rôle du français dans le monde et il démontre que son usage est plus général en Europe que la langue anglaise elle-même. Dans les familles de l'aristocratie russe, on ne parle pas russe, on parle français!

L'orateur après avoir défini nos droits de parler français, nous montre nos devoirs et il le fait avec une éloquence qui produit une impression profonde sur la foule.

Le R. P. Morice termine son vibrant discours en demandant que la Convention vote des remerciements aux missionnaires colonisateurs dont il donne les noms, le R. P. Giroux et les Rév. MM. Ethier, Ouellette, Normandeau, pour la province d'Alberta, et le Rév. M. Bouillon, du Manitoba. Ce vote sera un encouragement profitable pour l'oeuvre importante qu'accomplissent les colonisateurs. Cette proposition est accueillie par des applaudissements unanimes.

Appel aux Canadiens-français

Après le discours du R. P. Morice, l'hon. M. W. Gariépy fait un appel chaleureux aux Canadiens-français pour qu'ils grossissent les rangs des membres de la Société du Parler Français; il préconise l'union de tous dans l'oeuvre commune pour que celle-ci puisse porter tous les fruits que nous sommes en droit d'attendre.

Le président invite alors le R. P. Simard à parler à l'auditoire de l'enseignement primaire, sujet que l'orateur traite avec sa compétence habituelle, au milieu du plus vif intérêt. On ne peut que regretter que l'heure tardive ait contraint le R. P. Simard d'abréger son discours.

Le R. P. Hudon devait parler de l'enseignement secondaire, le temps limité dont il disposait fit qu'il laissa le côté technique de ce sujet pour se borner à démontrer les avantages de l'établissement en Alberta d'un collège classique. Il rappela le rôle joué par le vieux séminaire de Québec dans les destinées de notre race, et il prouva que c'est à cette institution que nous sommes redevables aujourd'hui de toutes les libertés dont nous jouissons. C'est le séminaire de Québec, en effet, qui a formé des hommes comme Papineau, Mgr Duplessis et tant d'autres dont nous sommes fiers à juste titre et que nos compatriotes de langue anglaise nous envient.

Le R. P. Hudon termine en demandant aux Canadiens-français d'envoyer leurs fils au collège où, dit-il, ils seront élevés avec toute la pureté du ciel et les tendresses de la terre.

L. R. P. Duchaussois devait parler de l'éducation des filles, il s'acquitta de sa tâche en demandant aux parents de s'attacher par-dessus tout à développer chez leurs enfants la mentalité française, garantie des traditions familiales et religieuses. Son discours spirituel et enjoué fut très vivement applaudi. Dans cette courte allocution, le R. P. Duchaussois plut infiniment à l'auditoire et les regrets furent unanimes de ne pouvoir l'applaudir plus longtemps.

L'orchestre Pépin

L'orchestre Pépin, peu nombreux peut-être, mais qui, une fois de plus a clairement prouvé que la qualité rachète invariablement la quantité, s'est fait entendre à diverses reprises pendant le cours de la soirée.

Cet orchestre se composait de MM. Pépin, P. Jenvrin et Dr Lamarre, le programme musical comprenait tous les airs canadiens qui ont tant de charme pour nous. C'est d'un véritable régal que nous sommes redevables à MM. Pépin, Jenvrin et Lamarre; nous souhaitons que nos remerciements les plus chaleureux soient un dédommagement au dévouement dont ont fait preuve ces messieurs.

La reconnaissance de tous les congressistes leur est acquise.

LE "CLOU" DE LA CONVENTION

Cinq cents Canadiennes et Canadiens-français se réunissent en des agapes fraternelles à l'hôtel Corona.

Ce banquet est, de l'aveu unanime, un véritable triomphe pour l'Association St-Jean-Baptiste.

D'immenses tables autour desquelles avaient pris place cinq cents personnes, parmi lesquelles étaient de nombreuses dames et jeunes filles; une animation joyeuse sur tous les visages; des tentures tricolores se mêlant gracieusement à la verdure des palmiers, tel était l'aspect que présentait vers une heure de l'après-midi, mercredi, l'immense salle à manger de l'hôtel Corona, où l'Association St-Jean-Baptiste donnait un grand banquet populaire à l'occasion de la Troisième Convention française d'Alberta.

Nous avons eu déjà à Edmonton de nombreux banquets entre convives de langue française, mais force nous est d'avouer que jamais encore des agapes nationales n'avaient obtenu succès comparable à celui du banquet de mercredi.

Trois raisons suffiront sans doute à expliquer ce succès, elles nous ont semblé réunir l'unanimité des suffrages, nous les donnons dans leur ordre de mérite: l'admission des dames, l'enthousiasme communicatif créé par la réussite en tous points de la convention, la réapparition du clair soleil d'Alberta qui nous boudait depuis bientôt une semaine.

Nous n'aurions garde d'oublier dans les causes de succès l'excellente organisation du banquet, dont une large part revient au président de l'Association St-Jean-Baptiste, M. Galibois, et le talent, au-dessus de tout éloge, de nos aimables musiciens, MM. Pépin, Jenvrin et Dr Lamarre qui maintinrent excellemment l'entrain général en nous donnant durant tout le cours du banquet l'audition des vieilles ritournelles québécoises.

Le banquet était présidé par M. J. A. Galibois, ayant à sa droite Mgr l'Archevêque, et à sa gauche, M. l'abbé Brosseau. Il va sans dire que tous nos visiteurs et l'élite de la société canadienne-française d'Edmonton étaient présents.

La place nous est limitée pour rendre compte des discours et nous ne pouvons en donner qu'un bref aperçu.

M. Galibois porta la santé de nos visiteurs; il s'applaudit du succès de la Convention dont l'écho colporté par nos invités jusqu'au lointain Québec ira assurer nos compatriotes des autres provinces canadiennes du dévouement que suscite en Alberta la défense du français.

Mgr Legal rendit justice aux organisateurs de la Convention et du banquet, en leur reportant tout l'honneur du succès qui couronne ces deux événements, puis, Sa Grandeur fit l'importante déclaration relative à la reconnaissance des diplômes de Québec en Alberta, déclaration que nous publions en une autre colonne. Mgr l'Archevêque termina en manifestant sa satisfaction de l'union des sociétés du Parler français et St-Jean-Baptiste qui lui semble du plus heureux augure pour l'avenir du français en Alberta.

M. Giroux félicita les dames de la part importante prise par elles à la Convention, reconnaissant en termes délicats combien cette part de l'activité féminine française a pesé d'un grand poids dans le succès final.

M. le Dr Lachance, répondant à la santé des visiteurs remercia les Canadiens-français d'Alberta de leur courtoisie, et de leur hospitalité charmante, il conservera de sa visite à Edmonton un souvenir tout à l'honneur de notre groupe provincial, et il nous promet de faire partager ses sentiments à ses compatriotes du Manitoba qui seront fiers, dit-il, d'apprendre quelle place importante nous avons su nous créer ici.

Le Rév. P. Prince, S.J., répondit également à cette santé et M. l'abbé Brosseau clôtura la série des discours en contant, pour la plus grande joie de l'auditoire, de spirituelles anecdotes.

Les convives se séparèrent au chant de "Dieu protège le roi."

SEANCE DE CLOTURE

C'est devant un auditoire aussi nombreux que celui de l'inoubliable soirée du 9 juin que s'est déroulée la séance de clôture.

L'événement le plus marquant de cette soirée fut la proclamation des noms des nouveaux officiers de la Société du Parler Français d'Alberta pour l'année 1914-15. Cette proclamation fut accueillie par des applaudissements unanimes, l'impression générale étant que le nouveau bureau est absolument remarquable par sa composition large, qui assure à la société le dévouement et l'initiative de tous les groupes canadiens-français de l'Alberta.

La séance s'ouvrit par la lecture des résolutions et des télégrammes de remerciement adoptés par la convention à la séance de l'après-midi; puis M. Napol. Laliberté interpréta, avec son talent bien connu; l'une des plus jolies chansons de son répertoire; notre excellent artiste local fut très vivement applaudi.

Puisque nous parlons du côté artistique de la soirée, disons tout de suite que nous eûmes le grand plaisir d'applaudir une dernière fois le choeur de chant qui nous avait ravi la veille avec "Les soirées québécoises."

La partie musicale fut assurée par l'excellent orchestre Pépin dont l'éloge n'est désormais plus à faire.

Durant l'interprétation par le quatuor double des "Chants Canadiens" le piano était tenu par un artiste de grande valeur, M. Dantès Belleau. M. Belleau tenait également le piano, la veille, lors de l'exécution des "Soirées québécoises."

Les orateurs de cette dernière séance furent M. Potvin, inspecteur des Ecoles du Manitoba, M. Guay un "jeune" qui parla éloquemment de la "Canadienne," M. l'abbé Damours, l'orateur favori de la Convention, M. H. Fournier, président de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, le R. P. Gabourit, qui parla de la France, en termes émouvants, M. Lucien Dubuc, président-élu, qui remercia les congressistes de l'honneur qu'ils lui faisaient, M. A. Boileau qui remercia les visiteurs, et M. Hector Landry qui fit un discours très spirituel, fort applaudi.

Nous donnerons un compte rendu de ces divers discours dans notre prochain numéro.

La Convention se termina par le chant "Dieu protège le Roi" suivi de trois vivats pour S. G. Mgr Legal et trois vivats pour les officiers sortant de charge.

Messe pontificale de la Convention

La "Messe de la Convention" célébrée à l'église St-Joachim, mercredi matin, réunit un grand nombre de fidèles. Le célébrant fut S. G. Mgr Legal, assisté du R. P. Boutin, les diacre et sous-diacre étaient le Rév. M. Pilon et le Rév. M. Grenier; le Rév. M. Gelsdorf agissait comme maître de cérémonie.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. François. A l'issue de la messe les congressistes furent photographiés devant l'église.

SOIREE DRAMATIQUE AU COLLEGE

Jeudi soir, aura lieu au Collège des Jésuites une séance dramatique donnée par les élèves à l'occasion de la fête du R. P. Recteur. On jouera le "Bougeois Gentilhomme."

Les personnes ayant reçu des invitations pour cette soirée sont priées de descendre du tramway à l'angle de la 111ème Avenue.

AVIS A NOS LECTRICES

Nous informons les dames françaises d'Edmonton que Madame Clémentine vient d'ouvrir un magasin de chapeaux pour dames, jeunes filles et enfants au No 555 Jasper Est, studio E. Brown, au rez-de-chaussée, à côté de l'hôtel Pendennis. Mme Clémentine invite toutes les dames françaises à venir examiner son remarquable assortiment de chapeaux qu'elle vient d'amener directement de Paris elle-même. Cette exposition durera une semaine seulement.

REMIS AU PROCHAIN NUMERO

Le manque d'espace suffisant, pour publier dans ce numéro le compte-rendu complet des travaux de la Convention, nous oblige à remettre à la semaine prochaine la publication de:

1—Divers discours dont le texte nous est parvenu trop tard;

2—La liste des télégrammes et des lettres reçus et envoyés par le Comité de la Convention;

3—Le texte des résolutions adoptées par la Convention;

4—Le compte rendu détaillé de la séance de clôture;

5—Le compte rendu des séances de comités durant les journées des 9 et 10 juin et la publication des travaux qui y furent présentés;

6—La liste des délégués et la liste complète des convives du banquet.

Nous apprenons avec regrets le décès de M. Nap. Dansereau, de Durlingville, survenu à l'hôpital d'Edmonton. Nous offrons nos plus vives condoléances à la famille, si douloureusement éprouvée.

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

M. Désiré Rivest, propriétaire du salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper Est, informe ses nombreux amis et tous nos compatriotes en général, que ce salon, récemment ouvert, est pourvu de toutes les améliorations sanitaires et de luxe. M. Rivest sollicite l'encouragement de tous les Canadiens-français. Satisfaction garantie à tous. Nous recommandons vivement l'établissement de M. Rivest.